



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Les nouvelles du partenariat Familles en mouvance	2
Les familles, dans l'angle mort des enjeux de déplacements quotidiens?	5
Difficultés de conciliation travail-famille des mères et des pères en emploi au Québec	9
La prestation de soins non rémunérés et son impact sur les trajectoires professionnelles	14
La conciliation famille-travail-études : un enjeu contemporain!	19
Les couples dans l'immigration, étude à partir des enjeux de l'argent et de l'habitat	25
Nouvelles des partenaires	27
Publications récentes.....	31
Activités du partenariat	37

REGARDS CROISÉS SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES: ENJEUX SOCIAUX ET JURIDIQUES

LES NOUVELLES DU PARTENARIAT FAMILLES EN MOUVANCE

Au nom de toute l'équipe du partenariat de recherche Familles en mouvance, nous avons le plaisir de vous présenter le second bulletin de la programmation 2014-2018.

La programmation intitulée «Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux et juridiques» évolue au rythme de nos échanges, réflexions et des nouveaux projets de recherche que développent chercheurs et partenaires, qui s'articulent autour de quatre axes :

- 1° la pluralité normative entourant les liens conjugaux,
- 2° la pluralité normative entourant les liens de filiation,

- 3° les politiques familiales: enjeux et débats
- 4° les mobilités quotidiennes des familles et de leurs membres.

Dans cette VI^e phase de son existence, le partenariat réunit une dizaine de chercheurs et une dizaine de collaborateurs issus de plusieurs universités et spécialisés dans différentes disciplines, cinq partenaires des milieux communautaires et quatre partenaires des milieux gouvernementaux.

En plus de ses activités de recherche et de diffusion (conférences-midi, classe de maîtres, colloques...), l'équipe continue de s'impliquer auprès de l'[Observatoire des réalités](#)

[familiales du Québec](#), créé il y a un an, et auprès de [Familia](#), la banque de données interactive de recherches sur les familles québécoises.

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour connaître notre programmation et nos prochaines activités : www.partenariat-familles.inrs.ca

Enfin, le partenariat fêtera en 2018 son 25^e anniversaire! Nous vous tiendrons informés des activités qui se préparent pour souligner en grand cet événement.

Bonne lecture!

Hélène Belleau
Directrice scientifique

L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

La direction du partenariat est sous la responsabilité scientifique d'[Hélène Belleau](#), professeure et chercheure au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS et sous la responsabilité de [France Veilleux](#), directrice de la recherche, de l'évaluation et de la statistique au ministère de la Famille et coresponsable pour les partenaires.

Les chercheurs de l'équipe appartiennent à plusieurs

universités et institutions d'enseignement et de recherche. Ils sont formés dans diverses disciplines des sciences sociales (démographie, droit, sociologie, anthropologie, travail social, histoire) et s'intéressent depuis de nombreuses années à différents aspects de la famille comme objet de recherche.

Les partenaires communautaires et gouvernementaux de

l'équipe sont des acteurs importants du champ famille. Fédérations d'associations ou organismes, les partenaires communautaires mènent des actions de mobilisation, de concertation, de réflexion et de formation.

Quant aux partenaires gouvernementaux, ils œuvrent à la planification et à l'élaboration de politiques touchant la famille.

Chercheurs

Hélène Belleau, Laurence Charton, Marie-Soleil Cloutier, Renée B. Dandurand, Benoît Laplante, Denise Lemieux, Françoise-Romaine Ouellette et Myriam Simard du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS; Marianne Kempeneers et Solène Lardoux de l'Université de Montréal; Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke; Isabel Côté et Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais; Philippe Pacaut du ministère de la Famille et Michelle Giroux de l'Université d'Ottawa.

Partenaires communautaires

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF, Louisane Côté), Relais-femmes (Danielle Fournier et Anne St-Cerny), la Coalition des familles LGBT (Mona Greenbaum) et le Réseau pour un Québec Famille (Marie Rhéaume).

Partenaires gouvernementaux

Le ministère de la Famille (France Veilleux), le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Anne-Marie Fadel), le Curateur public du Québec (Gilles Dubé et Mylène Des Ruisseaux) et le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Centre affilié universitaire (Lyne Chayer).



FAMILLES EN MOUVANCE

UN PARTENARIAT DE RECHERCHE SOCIALE INTERDISCIPLINAIRE ET INTERSECTORIELLE

Depuis sa création en 1995, le partenariat se consacre à l'avancement et à la mobilisation des connaissances scientifiques sur les réalités familiales. Le partenariat est aussi un catalyseur d'échanges et de collaborations entre ses partenaires universitaires, gouvernementaux et communautaires. Il contribue ainsi à éclairer l'élaboration des politiques et des actions collectives qui s'adressent aux familles.

NOS PARTENAIRES 2014-2018

Le directeur du partenariat est élu(e) par les membres du conseil d'administration (CA) de la famille.

PARTENAIRES UNIVERSITAIRES
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Montréal
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Québec

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX
Le ministère de la Santé
Le ministère de la Famille
Le ministère de la Justice
Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Québec
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Montréal
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Saguenay
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Sherbrooke
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Trois-Rivières
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Val-d'Auloy

PARTENAIRES RECHERCHE
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Montréal
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Québec
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Sherbrooke
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Trois-Rivières
Centre de recherche en santé et société (CRSS) de l'Université de Val-d'Auloy

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Québec
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Montréal
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Saguenay
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Sherbrooke
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Trois-Rivières
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Val-d'Auloy

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Québec
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Montréal
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Saguenay
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Sherbrooke
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Trois-Rivières
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Val-d'Auloy

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Québec
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Montréal
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Saguenay
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Sherbrooke
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Trois-Rivières
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Val-d'Auloy

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Québec
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Montréal
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Saguenay
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Sherbrooke
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Trois-Rivières
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Val-d'Auloy

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Québec
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Montréal
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Saguenay
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Sherbrooke
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Trois-Rivières
Le Centre de services à la famille (CSF) de la Ville de Val-d'Auloy

ACTIVITÉS

- Financement de projets de recherche
- Formation d'étudiants
- Publications
- Transfert de connaissances
- Collèges, journées d'étude et conférences
- Bulletin de liaison



PARTENARIAT-FAMILLES.UCS.INRS.CA
partenariat-familles@ucs.inrs.ca

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE 2014-2018

REGARDS CROISÉS SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES : ENJEUX SOCIAUX ET JURIDIQUES

Le partenariat s'intéresse aux transformations de la famille et de son environnement. Celles-ci témoignent de modifications profondes dans l'organisation sociale et symbolique de la parenté. Union libre, homoparentalité, procréation assistée, décompositions et recompositions familiales... notre modèle familial de référence, qui fait la fiabilité au mariage, à la procréation et à la sexualité, s'est désarticulé. On assisterait à un écartement de la cohérence normative (normes religieuses, sociales, juridiques, économiques, etc.) qui supportait traditionnellement l'institution sociale de la famille et de la parenté. Cette hypothèse d'une reconfiguration normative demande à être examinée plus finement au Québec. Il s'agit d'en cerner la nature et l'ampleur, mais aussi d'en comprendre les effets sur les pratiques des familles et plus largement sur les postures sociales et sur les évolutions du droit.

AXE 3

LES POLITIQUES SOCIALES FACE AUX RÉALITÉS FAMILIALES

- Enjeux, pour l'État, des transformations des configurations familiales.
- Les réorganisations familiales interparentales (État dans son rôle de régulateur, d'observateur et de producteur social). Comment se reconstruit le lien social familial dans une configuration interparentale? Le mariage, la cohabitation et la famille?

AXE 2

PLURALITÉ NORMATIVE ENTOURANT LES LIENS DE FILIATION

- Enjeux sociaux et politiques des transformations de la filiation, de la parenté et de la procréation.
- Comment la diversité des pratiques et des normes se traduit-elle? Comment la pluralité des pratiques familiales (procréation, liens parentaux, filiation) se traduit-elle? Quelles sont les implications sociales et politiques de cette diversité?

AXE 1

PLURALITÉ NORMATIVE ENTOURANT LES LIENS CONJUGAUX

- Enjeux sociaux et politiques des transformations et de la multiplication des formes de conjugats.
- Que signifie être un couple, pour la société, les individus, l'État, etc. (à quel point)? Quelles sont les implications sociales et politiques de cette diversité? Quelles sont les implications sociales et politiques de cette diversité?

Le partenariat bénéficie du soutien financier du Fonds de recherche en santé Québec (FRSQ) et du Centre de recherche en santé et sécurité (CRSS) de l'Université de Québec.

LES FAMILLES, DANS L'ANGLE MORT DES ENJEUX DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS?

par Marie-Soleil Cloutier avec la collaboration de Aimée Thouin, Héroïse Roy et Romane Le Govic.

Marie-Soleil Cloutier est professeure à l'INRS-UCS et chercheure régulière du Partenariat Familles en mouvance.

Le 4 avril dernier, le Partenariat Familles en Mouvance inaugurait un 4e axe de recherche sur les enjeux de mobilité des familles en organisant une journée de discussion intitulée : «Les familles, dans l'angle mort des enjeux de déplacements quotidiens?». Ce texte propose d'en résumer les principales conclusions.

DES CONSTATS INITIAUX : DEUX SOLITUDES DANS LES RECHERCHES

La tenue d'un événement sur ces enjeux s'est imposée aux chercheurs de l'axe à la suite d'une revue de la documentation dans le cadre d'une demande de subvention. Cette revue a permis aux chercheurs de faire plusieurs constats qui sont devenus les prémisses de l'organisation de la journée, note Marie-Soleil Cloutier, professeure au Centre UCS de l'INRS et chercheure régulière du Partenariat Familles en Mouvance, dans son mot d'ouverture.

Les chercheurs ont relevé que la mobilité des familles, lorsqu'elle est étudiée, s'avère un phénomène complexe à circonscrire entre les impératifs de mobilité quotidienne, ceux de la mobilité résidentielle et l'influence du marché de l'emploi. C'est possiblement cette complexité qui explique le peu de travaux faits sur la famille dans une vision plus «intégratrice», incluant l'expertise en planification des transports et celle sur les dynamiques familiales. Marie-Soleil Cloutier explique

d'ailleurs que la journée de réflexion vise justement à ouvrir la discussion entre ces deux domaines.

Les études qui font déjà le pont entre les dynamiques familiales et les enjeux de mobilité illustrent que l'utilisation de la voiture personnelle est omniprésente pour les familles et que la mobilité n'est pas exempte de la question de genre : les hommes et les femmes ne se déplacent pas et n'organisent pas leurs horaires de la même façon. On constate aussi que la complexité des déplacements est à son maximum lorsque les enfants sont plus jeunes, mais elle est aussi « temporaire », c'est-à-dire que les pratiques de mobilité vont changer en fonction des destinations de tous les membres de la famille : garderie, école primaire, école secondaire, lieu de travail des parents, etc. L'espace étudié a lui aussi un impact sur les types de mobilités privilégiées. On sait notamment que les grandes villes, dont la région métropolitaine de Montréal, se démarquent du reste des territoires en raison de l'offre de transport qui y est plus diversifiée, mais aussi en raison de la congestion qui y est plus marquée.

S'appuyant sur ces constats, la journée s'est déroulée autour de 3 tables rondes portant respectivement sur les enjeux de la question de la famille dans la mobilité quotidienne, les acteurs de la mobilité des familles et les solutions pour la prise en compte des mobilités des familles.

ENJEUX DE LA QUESTION DE LA FAMILLE DANS LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Gilles Pronovost – professeur émérite, UQTR

Le temps quotidien des familles québécoises : comment est-il utilisé? Quelle place pour le transport?

Annick Germain – professeures, INRS-UCS

Les stratégies de rétention des familles en ville : que nous dit le rapport du comité Lisée? Quelle place pour la mobilité dans ces travaux?

Hubert Verreault – chercheur, Polytechnique Montréal

Les défis méthodologiques de l'inclusion des familles en transport : quelles données sont disponibles? Devrait-on repenser les enquêtes de transport?

Les panélistes nous ont montré trois facettes différentes de la mobilité des familles: M. Pronovost a proposé une réflexion sur l'emploi du temps des familles; Mme Germain a rappelé les limites des travaux réalisés sur la question de la mobilité dans le rapport du Comité sur les familles à Montréal (et comment freiner leur exode vers la banlieue); et M. Verreault a insisté les forces et faiblesses des enquêtes origine-destination (O-D) en lien avec la « famille » (considérée, dans ces cas, comme une variable).

Plusieurs idées phares sont ressorties des trois discussions. Il a été présenté, par exemple, que les familles avec enfant consacrent en moyenne 8 heures par semaine à leurs déplacements, un chiffre auquel on ajoute une heure lorsque les parents sont travailleurs, et auquel on soustrait de 2 à 3 heures lorsqu'ils sont à la maison. On voit aussi que les parents ayant de jeunes enfants sont ceux qui se déplacent le plus (10 heures de déplacement par semaine). De ce lot, les familles recomposées sont celles qui comptent le plus d'heures de déplacement.

Le transport en commun compte pour 1 heure dans les 8 heures de déplacement par semaine, et la marche est peu ressortie pour l'ensemble des données. Si les

taux d'utilisation de la voiture semblent être en augmentation en général, le transport actif (le vélo et la marche) est également en augmentation pour certains lieux (les quartiers centraux de Montréal, par exemple).

Il a aussi été soulevé que le choix d'habiter la banlieue est souvent fait sans prendre en compte le coût du deuxième véhicule ou la proximité du transport en commun.

Selon les panélistes, la transformation de l'économie est à considérer dans les futurs travaux car une part non-négligeable des jeunes parents travaillent dans les secteurs de «la nouvelle économie» ou encore en tant que travailleur autonome. On postule que ces familles priorisent la proximité du logement au lieu de travail et priorisent davantage les loisirs que les générations précédentes.

Des enquêtes peu intégrées

Deux enquêtes récentes touchant la mobilité confirment le peu d'arrimage entre cette notion et celle de la famille : le rapport Lisée et les enquêtes Origine-Destination de l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT). En effet, seules deux pistes d'actions provenant du rapport Lisée ont un lien avec la question de la mobilité : bonifier les avantages liés à la carte Opus pour les familles et accélérer le rythme du développement du transport en commun. Les travaux du comité se sont entres-autres attardés sur l'offre résidentielle, c'est-à-dire de l'accès à la propriété et choix des logements (sont-ils adéquats pour les familles?). et faisait peu d'effort pour détailler la notion de mobilité. En ce sens, selon les panélistes, le comité ne s'est pas assez interrogé sur les besoins actuels et réels des familles qui restent en ville, ni sur les différences entre les désirs (par exemple ne pas prendre la voiture, utiliser le transport en commun...) et les choix « réels et pratiques » des familles.

Il a aussi été noté que l'enquête Origine-Destination, réalisée aux 5 ans à Montréal par l'AMT, interroge un grand nombre de « ménages » (75 000, soit environ 5% de la population), mais sans avoir de définition claire du concept de « famille ». Ces enquêtes servent essentiellement à alimenter la modélisation de la demande en transport à l'échelle régionale. Cela ne concorde pas nécessairement avec les besoins en mobilité de sous-groupes tels que les familles.

Actuellement, la question des mobilités est peu traitée en dehors des simples déplacements d'un point A au point B, malgré son impact sur la socialisation et la responsabilisation des enfants, entres-autres choses. Démontrer cette réalité alternative des transports aux décideurs permettrait de mettre en place une autre forme de leadership en lien avec le développement et l'amélioration de la mobilité quotidienne des familles.

Quelques questionnements méthodologiques

À la lumière de ces réflexions, on peut se demander s'il convient de repenser les enquêtes. La prochaine enquête de l'AMT à Montréal aura lieu en 2018. Après cette cuvée, un changement de méthode est prévu en raison du nombre d'obstacles à la collecte de données «traditionnelle» (comme la diminution du nombre de téléphones fixes), ce qui se traduit d'ailleurs par de faibles taux de réponse aux enquêtes. Quelques pistes de réflexions pour bonifier les données des enquêtes ont été soulevées: serait-il possible, par exemple, d'ajouter des questions sur les dynamiques familiales? Serait-il plutôt préférable de proposer des sous-enquêtes en profondeur avec ces populations? Et/ou des enquêtes qualitatives complémentaires?

Les difficultés méthodologiques soulèvent la nécessité de repenser les méthodes de collectes comme des enquêtes en ligne, ou le recours à des données «individualisées». Toutefois, ce faisant, la notion de ménage et de famille deviendrait presque impossible à représenter. Il est donc important de poursuivre la réflexion pour s'assurer d'un bon taux de participation tout en s'assurant de collecter des données sur les familles usagères.

Un autre défis s'impose pour les enquêteurs: celui d'intégrer les populations vulnérables qui n'ont pas de cellulaire ou accès à internet.

LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ DES FAMILLES

Marie-Hélène Vandersmissen – professeure, Université Laval

Les dynamiques au sein des familles : comment la mobilité se décline selon le genre et le type de familles?

Nabila Bachiri – conseillère sénior, Communauté métropolitaine de Québec

Ados et transport : qui sont ceux qui font partie de l'équation «mobilité»?

Martin Wexler – chef de division, Direction de l'habitation, Ville de Montréal

Habitat, famille et mobilité : quel rôle pour les municipalités?

Sylvie Lévesque – directrice générale, FAFMRQ

Diversité dans les types de familles : les besoins en mobilité des familles monoparentales et recomposées

Jacinthe Clossey – conseillère corporative, STM

Comment le transport en commun intègre les données sur les familles?

Les cinq panélistes ont traité des différents acteurs qui sont en lien avec la mobilité des familles. Ainsi, Mme Vandersmissen a présenté les différences de mode de transport selon le genre et le type de famille. Mme Bachiri a rappelé le lien étroit entre aménagement du territoire et déplacement quotidien, lien d'autant plus important pour les adolescents « captifs » des choix résidentiels et des modes de transport de leurs parents. M. Wexler a présenté la vision de la direction de l'habitation de la Ville de Montréal en ce qui a trait aux familles (et à leur accession à la propriété). Mme Lévesque a fait le constat que les familles monoparentales (qui représentent 28% des familles au Québec) et recomposées (qui représentent 16% des familles au Québec) ne font pas l'objet d'études quant à la mobilité, bien que leurs difficultés, reliées aux difficultés financières, soient importantes quand il est question de mobilité quotidienne. Finalement, Mme Clossey a présenté la mission de la STM en ce qui concerne le transport de masse des personnes et les initiatives pour les familles déjà en place.

Le genre et la mobilité

On a constaté que les hommes sont non seulement plus souvent conducteurs, mais qu'ils sont plus nombreux à prendre la voiture pour aller travailler. Leurs déplacements sont directs: ils tendent à se déplacer principalement de la maison au travail puis du travail à la maison. En revanche, il ressort que les femmes se déplacent plusieurs fois dans une même journée. Leurs déplacements comportent plusieurs arrêts et sont plus complexes : approvisionnement pour la famille, travail,

santé, etc. Il est noté que les distances parcourues par les femmes sont plus courtes que celles faites par les hommes pour chacune des destinations : leur espace d'action est réduit, et davantage circonscrit à proximité du domicile car elles restent en moyenne plus près de la maison.

Les ménages monoparentaux dirigés par une femme (qui constituent 76% des ménages monoparentaux) rencontrent de nombreuses difficultés liées à la mobilité quotidienne : les femmes y passent plus de temps, font appel à des proches aidants et font des choix professionnels en fonction des contraintes de transport plutôt que de leurs compétences (travail plus près de la maison, de l'école des enfants, etc.). De même, la mobilité des familles monoparentales et recomposées est difficile partiellement en raison de leur manque d'accès à un logement assez grand et abordable près des lieux d'emplois traditionnels (ex : le centre-ville).

Dis-moi où tu habites, je te dirais comment tu te déplaces...

Plusieurs facteurs influencent le transport des familles. Le choix résidentiel des parents détermine généralement le mode de déplacement des autres membres de la famille, dont les adolescents. On constate que la localisation du lieu d'étude peut aussi poser problème. Les adolescents sont désormais nombreux à choisir leur école en fonction du programme offert plutôt que de la proximité au domicile, ce qui a un effet sur le mode de transport choisi et sur le temps passé en déplacement.

Les déplacements des résidents des quartiers plus centraux sont facilités par l'offre d'une variété de types de transport alors que dans les milieux où la voiture domine, les adolescents sont captifs, en quelque sorte. Le désir d'autonomie ressenti à cet âge pourrait expliquer qu'ils sont nombreux à passer leur permis de conduire aussitôt que la loi le leur permet. Ainsi, les 16-18 ans sont plus autonomes, mais ils sont aussi plus dépendants de la voiture.

Amener les jeunes à prioriser d'autres modes de déplacement que la voiture est une question d'apprentissage. Pour les jeunes enfants souvent, c'est la distance qui fait en sorte qu'ils ne marcheront pas. La

requalification urbaine des milieux scolaires de proximité est proposée comme une solution qui viserait à les rendre plus propices aux déplacements actifs.

Manque de logements adéquats en ville

Les pannélistes notent que l'offre de logement pour les familles à Montréal est potentiellement inadéquate: la cour et la 3e chambre à coucher sont peu disponibles (selon la SHDM, elles ne concernent que 30% des logements), à la fois dans les logements neufs (condos) et dans les parcs immobiliers plus anciens.

Une solution, voire une compensation, pour le manque de logements qui répond en totalité aux attentes serait de promouvoir les quartiers accessibles, la réduction des distances entre le domicile et le travail et un centre-ville fort incluant un marché de l'emploi diversifié. Il conviendrait aussi de sensibiliser les acheteurs au cycle de vie dans son ensemble : penser l'usage de la maison au-delà de la période où les enfants sont jeunes. Il s'avère que la vie des familles est simplifiée si tout est à proximité, en milieu dense et mixte.

Des mesures familiales à la pièce et autres considérations

L'apport de la STM en lien avec les familles se fait via des services particuliers tels les lignes d'autobus dédiées aux écoles, les taxis collectifs, les navettes or (pour les aînés), les réductions sur les passages (sortie en famille la fin de semaine et l'été où les enfants peuvent voyager gratuitement), les autobus mis à la disposition des camps de jour et des écoles, etc. L'accessibilité universelle touche aussi les familles avec poussette: seulement 7 stations de métro sur 68 sont accessibles présentement, mais les autobus « bas » sont plus répandus.

La question de la nordicité de notre territoire a été soulevée comme étant un enjeu peu pris en compte dans la planification de la mobilité.

Il a également été souligné que le milieu de l'éducation (qui était absent de notre journée) pourrait ou devrait avoir un rôle à jouer: les commissions scolaires (gestionnaire du transport scolaire) font aussi partie de l'équation de mobilité quotidienne des familles.

D'une manière générale, il semble nécessaire, selon les panélistes et les participants dans la salle, qu'un

certain leadership politique se mette en place pour faire avancer les dossiers « transports » dans nos villes.

SOLUTIONS POUR LA PRISE EN COMPTE DES MOBILITÉS DES FAMILLES

Jean-Philippe Meloche – professeur adjoint, UdeM
Choix résidentiels des familles : quelles logiques familiales?

François Routhier – professeur adjoint, Université Laval

Quelles solutions pour les personnes à mobilité réduite : handicap, aînés...?

Solène Lardoux – professeure, UdeM

L'inclusion de la famille dans les grandes enquêtes : l'exemple français

Les trois derniers panélistes nous ont présenté certaines pistes de solution à explorer plus en profondeur si l'on souhaite s'intéresser à la mobilité des familles sous divers angles : M. Meloche a exposé certaines discordances entre le marché de l'immobilier et celui de l'emploi, qui mène à des problématiques de mobilité pour les familles; M. Routhier, qui explore la question de la mobilité sous l'angle de la participation sociale des personnes avec des incapacités, a réitéré le besoin de rendre nos villes plus inclusives via les aménagements; et Mme Lardoux a présenté un volet du recensement français qui porte une attention particulière aux dynamiques familiales (long questionnaire).

Une densification des quartiers centraux avec les familles en tête

Quelques constats émergent des discussions, tels que le fait qu'il y ait trop souvent une grande distance entre le lieu de travail d'un parent et l'école où va leur enfant. Les quartiers centraux offrent beaucoup d'emplois, mais les logements y sont chers. Une solution réside dans la construction de logements (assez grand pour les familles et donc avec l'ajout de la 3e chambre à coucher) là où sont les emplois, via une densification du bâti.

Lors de nouvelles constructions, les promoteurs et le milieu municipal pourraient prioriser l'aménagement de milieux de vie agréables: plutôt que de mettre l'accent sur les enjeux de stationnement, il faudrait penser

aux endroits où vont aller jouer les enfants (tels que les parcs, garderies, écoles). Les condos ciblent présentement les jeunes célibataires sans enfant. Or les familles vont potentiellement y aménager aussi, d'où l'importance de planifier des services à proximité.

La classe moyenne semble un peu oubliée dans la planification de ce type de projets: soit les projets sont uniquement pour les ménages aisés (comme les tours à condos du centre-ville par exemple), soit les projets ont une composante « logement social » importante. Comment inciter (ou même contraindre) les promoteurs à construire des logements et des quartiers pour les familles? Des mesures fiscales ou autres coercitions de la part des villes sont des pistes à explorer plus en profondeur.

Accessibilité universelle

Que ce soit pour les enfants ou pour les personnes à mobilités réduites, on reconnaît que les espaces doivent être construits selon les principes d'accessibilité universelle. Ainsi, on souligne que les projets d'aménagement urbain se doivent de sortir d'une logique du « handicap » : une ville avec une bonne accessibilité bénéficiera à tous, notamment aux familles avec de jeunes enfants se déplaçant avec des poussettes et aux aînés vieillissants.

Des projets pilotes sont en cours (au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS) à Québec) et permettent de planifier les trajets des personnes avec des incapacités dans le réseau actuel, incluant différents modes de transport. Ce type d'initiative pourrait d'ailleurs être mobilisé pour répondre à certains besoins propre aux familles.

Une enquête française à prendre en exemple?

Il a été noté que l'enquête Famille-Logements en France est intéressante car elle inclut des questions permettant de bien définir la « famille ». Elle permet de mesurer et de mettre en lien les individus enquêtés : il s'agit notamment d'une enquête plus collée à la réalité des familles recomposées. Cette enquête permet le calcul des distances géographiques entre les membres d'une même famille, même s'ils ne vivent pas à la même adresse, comme dans le cas des familles recomposées ou dans les cas où les grands-parents sont impli-

qués dans le quotidien de la famille. Bien qu'il y ait un volet semblable dans le recensement canadien, il reste moins développé que celui de cette enquête française. Les premières analyses seront réalisées dans les prochaines années puisqu'un tel questionnaire demeure plus complexe à traiter.

MOT DE LA FIN

La journée s'est conclue avec un retour sur la journée animé par Hélène Belleau, professeure au Centre UCS de l'INRS et directrice du Partenariat Familles en Mouance, et Marie Rhéaume, directrice du Réseau pour un Québec Famille (RPQF).

Ce fut l'occasion de revenir d'abord sur les difficultés méthodologiques propre à l'étude de la famille, notamment les limites du concept de «ménage», souvent utilisé dans les enquêtes quantitatives, pour qualifier indistinctement tous les membres de la famille et tous les types de familles. Un autre défi soulevé par la chercheuse est que la famille et ses besoins évoluent selon l'âge des enfants. Pour tenir compte de cette réalité, Hélène Belleau propose une approche par étape de vie qui permet à la fois de mieux comprendre la diversité familiale et d'éviter de ne se pencher que sur la réalité des parents de jeunes enfants.

Belleau rappelle aussi que pour bien comprendre les mobilités familiales, il faut garder en tête les différents rôles sociaux de la famille. Par exemple, le rôle de parent implique de transporter ses enfants, de s'assurer de l'approvisionnement de la famille, d'être flexible en cas de maladie, etc. Elle note aussi que plusieurs panélistes ont fait état des nombreux obstacles rencontrés par les familles pour utiliser les transports alternatifs à la voiture. Compte tenu de la complexité au quotidien de la conciliation famille-travail pour les parents et particulièrement ceux avec de jeunes enfants, est-il réaliste ou même souhaitable de vouloir inciter ces derniers à choisir des modes alternatifs de transport plutôt que la voiture ?

Les discussions de la journée l'ont bien montré, les familles sont en évolution : les formes familiales et les réalités familiales changent, influencées par les transformations de la situation des femmes au Québec qui sont désormais davantage en emploi, mais aussi par le plus haut taux de séparation conjugale. Partant de

ce constat, Marie Rhéaume rappelle que les réalités des familles monoparentales ou économiquement précaires doivent aussi être prises en compte, car elles sont plus affectées par l'éloignement des services de proximité et par une offre de transport en commun insuffisante.

Les contraintes structurelles auxquelles font face les familles (prix des logements dans les quartiers centraux, offre de logement inadéquate, offre de transports alternatifs insuffisante hors des quartiers centraux, etc.) limitent les questions de négociation et de choix du lieu de résidence. Ainsi, au terme de cette journée, un questionnement s'impose: « Dans l'état actuel des choses, est-ce que les familles ont réellement le choix? ». Une question à laquelle le Partenariat entend bien donner suite.

Les FAMILLES, dans l'angle mort des enjeux de DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS? Journée de réflexion sur la place des dynamiques familiales dans la recherche et dans la planification de la mobilité

Trajets école-travail-maison-loisirs évoluant avec l'âge et le nombre d'enfants, usage genré du temps et des modes de transport, arbitrages famille-temps-coûts pour la localisation du logement et l'accès à la propriété, déplacements en lien avec les solidarités familiales (aidants-aidés)... : les dynamiques familiales sont un élément déterminant des déplacements quotidiens.

Souvent réduites à une simple variable, voire assimilées aux «ménages», les familles figurent pourtant véritablement dans l'angle mort des réflexions sur la mobilité, aussi bien au niveau de la recherche que de la planification.

Elles mériteraient d'être davantage prises en considération. Mais comment ?

Cette journée de réflexion s'articulera autour de trois tables rondes portant sur certains enjeux de la mobilité des familles en lien avec les déplacements quotidiens, les acteurs impliqués et les solutions envisagées.

Laissant une large part à la discussion, cette journée s'adresse autant aux chercheurs s'intéressant à la mobilité et à la famille qu'aux acteurs communautaires, représentants municipaux et professionnels de la planification de l'urbain et du transport.

4 avril 2016
9 h 00 - 16 h 00
Centre UCS de l'INRS

385 Sherbrooke est, Montréal
salle 2109 // entrée gratuite // lunch servi sur place // inscription obligatoire avant le 31 mars : www.partenariat-familles.inrs.ca



CHAIRE In.SITU
en stratégies intégrées
transport-urbanisme
ESG UQAM

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

L'ÉVOLUTION DES DIFFICULTÉS DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE DES MÈRES ET DES PÈRES EN EMPLOI AU QUÉBEC

par **Philippe Pacaut**

Philippe Pacaut est chercheur à la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille, il est également chercheur régulier du Partenariat Familles en mouvance.

Ce texte résume les principaux éléments et résultats d'une étude récente réalisée par le ministère de la Famille. Les résultats détaillés peuvent être consultés en ligne au <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/quelle-famille-ete-2015.pdf>

L'ÉTUDE EN DEUX MOTS...

Pour approfondir les connaissances au sujet de la conciliation travail-famille (CTF) au Québec, nous avons entrepris de mesurer l'évolution des difficultés de CTF ressenties par les parents en emploi au cours des vingt dernières années. Les analyses réalisées se sont appuyées sur les données de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps de Statistique Canada, plus précisément sur les cycles de 1992, 1998, 2005 et 2010 de l'enquête.

LA PROBLÉMATIQUE ET LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ÉTUDE...

La CTF se trouve plus que jamais à l'ordre du jour en raison des grands changements économiques et sociaux survenus au cours des dernières décennies, lesquels ont contribué à transformer la vie quotidienne

des familles. La progression de la participation des mères de jeunes enfants au marché du travail est souvent soulignée à cet effet comme un élément marquant de ces modifications. L'emploi des femmes a fait émerger une nouvelle réalité, celle de la famille à deux revenus et, avec l'emploi des mères de jeunes enfants, s'est ajoutée celle des difficultés de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

De nouvelles données concernant l'organisation du travail et les modes de vie ont également contribué à modifier au fil du temps le contexte dans lequel la CTF s'effectue par les parents. Parmi les principales relatives au monde du travail, notons l'intensification du temps de travail rémunéré, le développement de la flexibilité des conditions de travail et la précarisation des emplois (Presser, 2003; Mercure, 2008). Les préoccupations pour la CTF sont devenues plus évidentes avec les bouleversements observés dans les modes de vie familiale, parmi lesquels figurent l'accroissement

de la monoparentalité et de la recomposition familiale, de même que le développement des exigences quant à l'éducation des enfants (Lapierre-Adamcyk, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2006; Pronovost, 2007).

Il est par ailleurs admis que les enjeux associés aux difficultés de CTF pour les parents revêtent maintenant une importance considérable pour plusieurs. Parvenir à concilier vie professionnelle et vie familiale de manière satisfaisante est non seulement bénéfique pour le bien-être des parents eux-mêmes, mais également pour le bien-être de leurs enfants et d'autres membres de leur famille, notamment les proches parents âgés. La CTF est aussi importante en ce qui a trait à la performance économique des entreprises, notamment du point de vue de la productivité, de l'absentéisme, de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre. Il s'agit enfin d'un élément majeur pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans les familles, dans l'optique où une répartition équilibrée du temps consacré à la famille et au travail permet à chacun des conjoints de s'accomplir tant sur le plan professionnel que sur le plan familial (Descarries et Corbeil, 2005).

Le thème de la CTF est en outre inscrit depuis plusieurs années dans le discours et les actions publiques d'ici et d'ailleurs (Barrère-Maurisson et Tremblay, 2009; Adema et Thevenon, 2008; Ministère de la Famille, 2014). En effet, au fil du temps, plusieurs juridictions, dont le Québec, ont mis en place des mesures visant à permettre aux parents de mieux composer avec les exigences de la vie familiale et de la vie professionnelle, parmi lesquelles on trouve principalement des services de garde, un congé entourant la naissance et, plus récemment, différentes mesures d'adaptation des milieux de travail¹.

C'est dans ce contexte que la conciliation entre les activités professionnelles et familiales est devenue, au cours des dernières décennies, un sujet d'étude privilégié dans de nombreux domaines, notamment en sociologie, en psychologie, en économie, en gestion ou dans le domaine de la santé. Les difficultés de CTF, ses

facteurs explicatifs, ses répercussions, de même que les mesures à mettre en œuvre dans différents milieux pour les atténuer ont été par conséquent largement documentés au fil des ans (pour une revue des écrits québécois et canadiens, voir notamment : St-Amour et Bourque, 2013; Tremblay, 2012).

Pour approfondir les connaissances sur ce sujet, notre objectif a consisté en la production d'un portrait descriptif multiple des difficultés de CTF, reflétant le fait que l'on peut les définir de plusieurs façons. La conception de la CTF, prise ici sous la forme d'un conflit, est reliée principalement à l'hypothèse du déficit selon laquelle les individus disposent d'une certaine quantité de temps et d'énergie qui doit être distribuée à travers les différents rôles et activités qu'ils doivent assumer (Jacobs et Gerson, 2004). Plus spécifiquement, nous nous sommes inspirés de deux des cadres théoriques les plus utilisés dans le monde de la recherche pour examiner ce conflit. Les modèles les plus répandus à cet égard incluent le conflit de tension entre les rôles et le conflit de temps (Tézli et Gauthier, 2009).

L'ampleur et l'évolution des difficultés de CTF ressenties par les parents en emploi au cours des vingt dernières années ont été d'une part étudiées sous l'angle du conflit de tension entre les rôles. Celui-ci est fondé sur l'hypothèse selon laquelle plus on assume de rôles, plus on est susceptible de se sentir surchargé, de subir de la pression et du stress en raison de l'incompatibilité des exigences imposées par les différents rôles (Duxbury et Higgins, 2003).

Les difficultés de CTF ont été d'autre part abordées sous l'angle du conflit de temps, lequel se produit lorsque le temps passé dans une sphère rend la personne non disponible pour s'investir dans une autre sphère et entraîne notamment un sentiment d'empiètement (St-Amour et collab., 2005). Les aspects pratiques associés aux horaires surchargés et aux conflits d'horaire sont au cœur de cette perspective analytique.

1. Entre notamment dans cette catégorie la législation sur les normes du travail (aménagement du temps de travail, heures normales de travail, conditions liées aux heures supplémentaires, congés annuels et congés pour responsabilités familiales, etc.).

Les deux composantes du conflit ont été illustrées à partir de la construction d'un ensemble d'indicateurs proposant cinq formes de difficultés de CTF :

1. la pression ressentie au quotidien;
2. le sentiment d'une surcharge de responsabilités;
3. le niveau élevé de stress;
4. l'empiètement fréquent du travail sur la famille;
5. l'empiètement fréquent de la famille dans le travail.

Chacun de ces indicateurs a fait l'objet d'une ventilation selon le sexe afin de savoir si des différences notables pouvaient être observées entre les mères et les pères à ces égards. Nous avons également réalisé pour chacun un portrait comparatif de la situation observée au Québec avec celle ailleurs au Canada.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS...

Que peut-on retenir au sujet des difficultés de CTF chez les parents en emploi au Québec à partir des données analysées? Les conclusions que l'on peut en tirer dépendent de la façon d'apprécier le conflit travail-famille. D'un point de vue optimiste, c'est-à-dire en prenant la mesure de l'empiètement fréquent du travail dans la famille et celle de la surcharge de responsabilités comme mesures du conflit travail-famille, il est estimé qu'entre un parent en emploi sur quatre et un parent en emploi sur trois, en 2010, fait face à des difficultés élevées de CTF au Québec. Dans le pire des cas, c'est-à-dire en se basant sur les estimations fournies par la mesure de la pression ressentie au quotidien et du haut niveau de stress, la proportion de parents qui travaillent et déclarent ressentir, à un niveau élevé, une forme ou l'autre de difficulté de CTF, s'établit à plus d'un sur deux.

En ce qui a trait à l'évolution des difficultés de CTF au cours de la période 1992-2010, le portrait obtenu n'est pas univoque. Certaines indications semblent tendre vers une réduction des difficultés de CTF chez les parents en emploi au Québec, par exemple du point de vue de la pression ressentie au quotidien, tandis que d'autres, tel le sentiment de surcharge de responsabilités, semblent montrer que la situation n'a pas bougé de manière notable au cours des vingt dernières années.

La relative stabilité de la prévalence au fil du temps des difficultés de CTF au Québec s'inscrit cependant dans le contexte d'une hausse importante du nombre et de la proportion de mères en emploi observés entre 1992 et 2010. Les données de l'Enquête sur la population active montrent en effet que les effectifs de ces dernières dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 16 ans sont passés d'un peu plus de 485 000 à près de 580 000 au Québec, et que leur taux d'emploi a augmenté de 59 % à 77 % (Statistique Canada, 2015). En touchant un nombre de plus en plus élevé de mères en emploi, les difficultés élevées de CTF ont en définitive continué de prendre de l'ampleur au cours des dernières années.

Par ailleurs, la comparaison entre les mères et les pères en emploi au Québec a somme toute révélé peu d'écarts prononcés. Ainsi, on a observé que les mères sont plus susceptibles que les pères de ressentir de la pression quotidiennement (60 % comparativement à 50 %). En ce qui a trait à la surcharge de responsabilités, la proportion élevée (67 %) de mères en emploi qui ressentent une telle tension observée à la fin des années 1990 s'est pour sa part résorbée, pour ne plus être, en 2010, statistiquement différente de celle des pères (51 %). Cette relative absence d'écart dans les niveaux de difficulté de CTF observés entre les mères et les pères peut surprendre à première vue, dans le contexte où les tâches domestiques et familiales sont assurées majoritairement par les mères (Lacroix et Boulet, 2013). Si la conciliation entre famille et travail pèse autant aux pères qu'aux mères, c'est peut-être que, comme le suggèrent Garner, Méda et Senik (2005) concernant la situation observée en France, les hommes ont plus de mal à réduire la place du travail, contrairement aux mères, ou que la société y invite prioritairement les mères. Les auteurs suggèrent alternativement que les pères, moins souvent confrontés aux problèmes de conciliation, pourraient grossir les problèmes et, tout en assumant moins les tâches, trouveraient plus difficile la partie qui leur incombe. Une dernière interprétation relèverait selon eux de la mise en lien du terme « vie familiale » avec des éléments qui s'apparentent plutôt à la vie personnelle.

Enfin, en comparant la situation québécoise avec celle ailleurs au Canada, on a pu révéler des différences parfois marquées entre les deux. En effet, les résultats indiquent de façon claire que les parents en emploi du Québec sont plus susceptibles en 2010 de ressentir un stress très élevé et un empiètement fréquent du travail dans la famille que leurs homologues ailleurs au Canada. Pour ce qui est de la surcharge de responsabilités, les résultats montrent plutôt que ce sont les mères en emploi du Québec qui sont moins susceptibles de faire face à une telle difficulté comparative à leurs consœurs ailleurs au Canada.

RÉFÉRENCES

ADEMA, Willem et Olivier THÉVENON (2008). « Les politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en France au regard des autres pays de l'OCDE », Recherches et prévisions, numéro 93, p. 51-72.

BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès et Diane-Gabrielle TREMBLAY (2009). Concilier travail et famille, le rôle des acteurs France-Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 456 p.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (2005). « L'articulation travail-famille. Une problématique en voie de s'imposer », dans : TREMBLAY, Diane-Gabrielle. De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 60-68.

DUXBURY, Linda et Chris HIGGINS (2003). Le conflit entre le travail et la vie personnelle au Canada durant le nouveau millénaire : état de la question. Rapport préparé pour la Division de la santé des collectivités de Santé Canada, 143 p.

GARNER, Hélène, Dominique MÉDA et Claudia SENIK (2005). « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages », Travail et emploi, numéro 102 (avril-juin), p. 57-67.

LACROIX, Claudine et Maude BOULET (2013). « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », Institut de la Statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref, volume 18, numéro 1, p. 14-19.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS (2006). « A balancing act: Parents' work arrangements and family time », dans : Kevin

MCQUILLAN et Zenaida RAVANERA. Canada's changing families – implication for individuals and society, Toronto, University of Toronto Press, p. 49-75.

MERCURE, Daniel (2008). « Travail et familles, des tensions croissantes au cours de la prochaine décennie », dans : BITAUDEAU, Isabelle, Chantal DUMONT et Gilles PRONOVOST. La famille à l'horizon 2020, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 147-172.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). Actes du forum de la famille québécoise 2013, la politique familiale, faire encore mieux!, Québec, Ministère de la Famille, 44 p.

PRESSER, Harriet (2003). Working in a 24/7 economy – Challenges for American families, New-York, Russell Sage Foundation, 288 p.

PRONOVOST, Gilles (2007). « Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXIe siècle », Enjeux publics IRPP, volume 8, numéro 1, 35 p.

ST-AMOUR, Nathalie et Mélanie BOURQUE (2013). Conciliation travail-famille et santé : Le Québec peut-il s'inspirer des politiques gouvernementales mises en place dans d'autres pays? Québec, Institut national de la santé publique, 161 p.

ST-AMOUR, Nathalie, Johanne LAVERDURE, Annie DEVAULT et Sylvie MANSEAU (2005). La difficulté de concilier travail-famille : ses impacts sur la santé physique et mentale des familles québécoises, Québec, Institut national de la santé publique, 30 p.

STATISTIQUE CANADA (2015). Tableau 282-0211 – Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le type de famille, la composition par âge, annuel (personnes sauf indication contraire), CANSIM (base de données), [En ligne] <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2820211&retrLang=fra&lang=fra> (consulté le 23 avril 2015).

TÉZLI, Ann et Anne Hélène GAUTHIER, (2009). « Balancing work and family in Canada: An empirical examination of conceptualizations and measurements », Cahiers canadiens de sociologie, volume 34, numéro 2, p. 433-462.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2012). Conciliation emploi-famille et temps sociaux (3e édition), Québec, Presses de l'université du Québec, 416 p.

USDANSKY, Margaret L. et Douglas A. WOLF. 2008. « When Child Care Breaks Down Mothers' Experiences With Child Care Problems and Resulting Missed Work », *Journal of Family Issues*, vol. 29, no 9, p. 1185-1210.

LA PRESTATION DE SOINS NON RÉMUNÉRÉS AU COURS DE LA VIE ET SON IMPACT SUR LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES HOMMES ET DES FEMMES

par **Christine Proulx**

Christine Proulx est stagiaire postdoctorale au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique

Le vieillissement de la population soulève de multiples questions sur la viabilité de certains programmes publics liés à la vieillesse, notamment les régimes de pension et les services de santé. En 2036, c'est le quart de la population canadienne qui sera âgée de 65 ans et plus, une hausse marquée comparativement au 16 % qu'elle représentait en 2014 (Statistique Canada, 2016a). Si des avancées médicales ont été effectuées à plusieurs niveaux et que l'espérance de vie s'est allongée au cours du 20^e siècle, il n'en demeure pas moins que le besoin de soutien lié à la présence d'un handicap ou d'une limitation augmente avec l'âge (Decady et Greenberg, 2014). Ainsi, l'augmentation de la population âgée se traduira aussi par une hausse de la population de 65 ans et plus ayant besoin de soutien, qui pourrait doubler entre 2001 et 2031 (Keefe, Légaré et Carrière, 2007).

VIEILLESSE À DOMICILE : IMPLICATION DES PROCHEs

Les besoins grandissants en soins de santé se feront sentir du côté des établissements de soins de longue durée qui, selon une estimation, pourraient passer de

75 100 places au Québec en 2010 à 196 900 en 2050, une augmentation qui ne pourrait être supportée par le système actuel (Laliberté-Auger, Côté-Sergent, Décarie, Duclos et Michaud, 2015). Ceci dit, toutes les personnes nécessitant des soins ne sont pas hébergées dans ces établissements. Les compressions budgétaires dans le système de santé depuis les années 80 favorisent le maintien à domicile, malgré des budgets pour les soins à domicile restreints (Lavoie, 2012). Parfois par désir d'aider, parfois par obligation ou manque de choix, la famille et les amis sont donc une source importante de soutien dans les soins aux personnes âgées, mais aussi aux plus jeunes. En 2012, 90 % des Canadiens de 15 ans et plus qui recevaient de l'aide à la maison à cause d'un problème de santé de longue durée, un handicap ou des besoins liés au vieillissement se faisaient aider par un proche ou un ami, la moitié d'entre eux recevant aussi de l'aide professionnelle (Sinha et Bleakney, 2014). L'aide non rémunérée des proches aidants correspondait à une valeur estimée à 25 milliards de dollars en 2009 (Hollander, Liu et Chappell, 2009). C'est donc un coût qui n'est pas assumé par le gouvernement.

S'il paraît avantageux pour l'État de compter sur le soutien non rémunéré qu'offrent les aidants, cela ne veut pas dire que l'aide fournie est sans conséquence pour les aidants eux-mêmes et même pour le gouvernement. Les proches aidants, qui représentaient plus du quart des Canadiens de 15 ans et plus (28 %) en 2012, font face à un risque accru d'anxiété et de dépression, laissant croire qu'ils pourraient eux-mêmes développer des problèmes de santé et solliciteraient donc à leur tour davantage le système de santé (Schulz, O'Brien, Bookwala et Fleissner, 1995; Sinha, 2013). Les aidants vivent aussi des conséquences financières et professionnelles. En plus de déboursier des sommes pour de nombreux frais liés aux soins de leur proche, le temps passé à aider un proche peut avoir des répercussions sur l'emploi, la conciliation difficile entre soins et travail pouvant en encourager certains à quitter leur emploi, réduire leurs heures de travail ou refuser une promotion (Fast, 2015). Cette réalité peut donc fragiliser la situation financière des proches aidants pendant qu'ils s'investissent dans la prestation de soins, mais aussi leur capacité à épargner pour leur propre retraite.

Ma thèse de doctorat cherchait à mieux cerner la relation entre les soins prodigués tout au long de la vie et l'emploi. Les données canadiennes sur les soins prodigués sont relativement récentes et ne donnent pas une très bonne idée de l'évolution à long terme de ce phénomène. Entre 2007 et 2012, on note une hausse de 20 % dans le nombre de proches aidants de 45 ans et plus au Canada (Sinha, 2013). L'un des objectifs de ma thèse était de voir si la prestation de soins avait augmenté au sein de la population canadienne.

LES CANADIENS DONNENT PLUS DE SOINS ET DE PLUS EN PLUS TÔT DANS LA VIE

L'Enquête sociale générale (ESG) de 2007 de Statistique Canada était la première à recueillir de l'information sur les soins donnés par le passé pour un maximum de cinq épisodes, en plus d'un épisode en cours dans l'année précédant l'enquête. Elle ciblait les individus de 45 ans et plus vivant dans les ménages privés des dix provinces canadiennes. Grâce à ces données, j'ai pu reconstruire l'historique de chaque individu afin de déterminer s'il avait déjà prodigué des soins, et s'il y avait lieu, à quel(s) moment(s) de sa vie. De cette

façon, j'ai pu évaluer s'il y avait une tendance au fil des cohortes de naissance dans la proportion d'individus qui avait déjà aidé, pendant au moins 6 mois, un proche ou un ami malade ou ayant un handicap. Les résultats de ma thèse le démontrent; cette proportion a augmenté au fil des cohortes. Si 6 % des hommes nés avant 1933 avaient déjà donné des soins à l'âge de 40 ans, ce sont 17 % des hommes nés entre 1953 et 1962 qui l'avaient fait. Chez les femmes, une sur dix avait déjà été une aidante à 40 ans au sein de la plus ancienne cohorte, alors que 23 % de la plus récente ont vécu cette situation.

Cette analyse a également permis de constater que, au fil des cohortes, le premier épisode de soins débute de plus en plus tôt dans la vie. Cela est en partie lié à la diversification des liens entre les aidants et leurs aidés. Par exemple, les répondants des cohortes les plus récentes disent davantage avoir déjà aidé un grand-parent ou un ami avant l'âge de 45 ans que ceux des cohortes précédentes. En effet, l'allongement de l'espérance de vie fait en sorte que plusieurs générations d'une même famille telles que les grands-parents et les petits-enfants peuvent de plus en plus maintenir des liens sur plusieurs années (Bengtson, 2001). Les soins aux parents et aux beaux-parents demeurent tout de même les plus communs.

DES DIFFÉRENCES SELON LE GENRE

Il m'est apparu primordial de contraster les expériences des hommes et des femmes en ce qui a trait aux soins prodigués et à leur effet sur les trajectoires d'emploi. D'autres travaux soulignent le fait que les femmes se sont traditionnellement investies dans les soins aux proches (Connidis, 2002). Si l'écart entre les sexes ne semblait pas si grand en 2012, alors que 54 % des proches aidants étaient des femmes, il l'est davantage lorsqu'on regarde la proportion de gens qui ont déjà donné des soins au cours de leur vie (Sinha, 2013). Les chiffres tirés de ma thèse indiquent que près de 45 % des femmes de 45 ans et plus en 2007 avaient donné des soins à au moins une personne au cours de leur vie, contre 32 % chez les hommes. D'ailleurs, cet écart semble s'être accentué au fil des cohortes. Les femmes passent un plus grand nombre d'heures que les hommes à prodiguer des soins et effectuent

des tâches qui doivent être répétées régulièrement, comme les travaux ménagers et les soins personnels (Cranswick et Dosman, 2008; Sinha, 2013). Cela pourrait également contribuer à ce que la prestation de soins ait de plus grandes répercussions dans leur vie.

Un autre contraste important entre les hommes et les femmes réside dans leur position différenciée sur le marché du travail. Bien que les femmes aient massivement rejoint le marché du travail dans la seconde moitié du 20^e siècle, y compris les mères de jeunes enfants, elles continuent à avoir un taux de participation moindre que les hommes, occupent une bien plus grande part des emplois à temps partiel et vivent plus souvent des interruptions de carrière (Cook et Beaujot, 1996; Engelhardt et Prskawetz, 2004; Statistique Canada, 2016b). On peut donc penser que les femmes seront plus enclines que les hommes à quitter leur emploi ou réduire leurs heures de travail lorsqu'elles fournissent des soins à un proche.

D'autres études font d'ailleurs état de la plus grande propension des femmes à se retirer du marché du travail lorsqu'elles aident un conjoint, un parent ou beau-parent ou un enfant ayant un handicap, alors que les hommes vivraient ce genre de transition seulement lorsqu'ils donnent un très grand nombre d'heures de soins par semaine ou qu'ils ont passé plusieurs années dans le rôle d'aidant (Arber et Ginn, 1995; Carmichael, Charles et Hulme, 2010; Dentinger et Clarkberg, 2002; King et Pickard, 2013). Certaines de ces études utilisent des techniques d'analyse longitudinales qui ont l'avantage de mieux cerner la chronologie des événements dans la vie des gens et ainsi de s'assurer que c'est réellement le fait de devenir un proche aidant qui a un impact sur l'emploi et non l'inverse. En d'autres mots, elles permettent de comprendre que les travailleurs qui deviennent des aidants tendent à quitter leur emploi ou réduire leurs heures de travail et que ce n'est pas nécessairement ceux qui n'occupaient pas d'emploi qui avaient davantage tendance à devenir des aidants. Par contre, aucune de ces études longitudinales n'utilisait des données canadiennes.

IMPACT DE L'AIDE SUR LE TRAVAIL

Toujours avec les données de l'ESG, j'ai donc entrepris l'analyse de l'impact des soins prodigués à un

conjoint, un parent ou beau-parent, une autre personne apparentée ou une personne non apparentée sur le fait de quitter son emploi ou d'effectuer une transition entre le travail à plein temps et à temps partiel. L'enquête de 2007 ciblait plus de 10 000 répondants qui avaient participé au cycle précédent en 2006 et pour qui les historiques professionnel, conjugal et parental avaient alors été recueillis. Ces données rétrospectives rendent possible une analyse longitudinale.

Comme indiqué plus haut, s'impliquer comme proche aidant avait un effet variable dans la littérature selon l'intensité des soins et leur durée, mais également selon la relation avec l'aidé. Généralement, l'effet sur l'emploi est plus grand lorsqu'on aide un membre de la famille immédiate que lorsque le lien avec l'aidé est plus distant (Lilly et al., 2007). Les soins aux membres de la famille immédiate sont généralement aussi plus exigeants, en raison d'un nombre d'heures plus élevé (Sinha, 2013). Les données rétrospectives de l'ESG ne contiennent pas d'information sur le nombre d'heures passées à aider un proche, mais identifient la relation avec l'aidé. J'utilise alors cette information dans mes analyses. Au total, 3 % des hommes avaient déjà été l'aidant de leur conjointe pendant qu'ils occupaient un emploi, 17 % avaient donné des soins à un parent (ou beau-parent), 6 % à une autre personne apparentée et 4 % à une personne non apparentée. Ces proportions sont un peu plus élevées chez les femmes. Alors qu'elles occupaient un emploi, 4 % avaient aidé un conjoint, 23 % un parent, 8 % une autre personne apparentée et 5 % une personne non apparentée.

Je me penche aussi sur l'impact de cumuler les soins avec d'autres rôles, tels que l'emploi d'intensité variées sous forme de temps partiel ou plein temps et le rôle de parent. Selon les théories sur la conciliation vie-travail, le cumul des rôles peut avoir des répercussions positives et négatives (Rantanen, Kinnunen, Mauno et Tillemann, 2011). Les effets seraient plus négatifs lorsque les contraintes de ces rôles excèdent les gratifications qu'ils apportent. C'est ainsi que nous pouvons imaginer qu'il doit être plus difficile de concilier les soins au proche malade et l'emploi temps plein plutôt que le temps partiel. Il en va de même avec le fait d'avoir de jeunes enfants, qui est généralement plus demandant que lorsque les enfants sont plus vieux.

DES RÉSULTATS

Femmes en emploi temps plein et aidant un parent seraient les plus touchées

Il s'avère que les femmes qui prodiguaient des soins à un parent étaient plus enclines à quitter leur emploi que les femmes ne donnant pas de soin, mais seulement lorsqu'elles travaillaient 30 heures ou plus par semaine. Aucun effet de ce type ne fut décelé chez les aidants masculins, qui, de prime abord, ne semblaient pas affectés dans leur décision de demeurer ou non en emploi. Par contre, le fait d'avoir de jeunes enfants alors qu'on est l'aidant de son parent n'expose pas les hommes et les femmes à de plus fréquentes interruptions de carrière. Les hommes qui aidaient un parent lorsque leur plus jeune enfant avait 0-5 ans ou 13-17 ans étaient moins enclins à quitter leur emploi que ceux qui avaient des responsabilités parentales similaires, mais ne donnaient pas de soins. Seuls les hommes qui donnaient des soins à un parent et qui n'avaient pas d'enfants de moins de 25 ans avaient plus de chances de quitter leur emploi que ceux qui ne prodiguaient pas de soins. Les résultats concernant les responsabilités parentales étaient similaires chez les femmes travaillant à plein temps, pour qui la probabilité de quitter l'emploi était plus faible lorsqu'elles aidaient un parent et que leur plus jeune enfant avait entre 6 et 12 ans comparativement aux femmes avec cette responsabilité parentale, mais n'étant pas des proches aidantes. Prendre soin d'un parent augmentait le risque de quitter l'emploi à plein temps seulement chez les femmes n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans.

La génération sandwich se maintient en emploi

Si les adultes de la génération sandwich (pris entre les soins aux parents et aux enfants), se disent généralement plus stressés que les autres aidants (Williams, 2005), ils ne quittent pas davantage leur emploi. Il est possible que les soins donnés aux parents à ce stade de la vie soient moins exigeants que lorsque les enfants ainsi que les parents vieillissent ou que même si le fait de cumuler ces rôles est très exigeant, la perte d'un revenu n'est pas une option viable et donc envisageable.

La première année de soin: une étape décisive pour le maintien à l'emploi

Les dernières analyses de ma thèse évaluaient l'impact variable des soins au proche selon la durée de l'épisode de soins parmi les hommes et les femmes occupant un emploi à plein temps. On peut penser que l'adaptation est plus grande lorsqu'on commence à prendre soin d'un proche, mais que l'intensité des soins peut aussi changer au fil des mois et des années.

Comparativement aux hommes, les femmes vivaient les répercussions des soins sur leur emploi plus souvent dès le début des soins, ce qui peut être perçu comme un reflet de l'influence plus marquée des responsabilités familiales sur leurs trajectoires professionnelles. Celles qui prenaient soin d'un parent depuis moins d'un an étaient deux fois plus enclines à quitter leur emploi que celles ne donnant pas de soins. L'aide aux autres personnes apparentées et aux non-apparentées augmentait aussi le risque de quitter l'emploi chez les femmes, mais seulement dans la première année des soins. La prestation de soins à un parent depuis moins d'un an ne rendait pas les hommes plus propices à interrompre leur carrière, mais ils étaient plus enclins à effectuer une transition vers un emploi à temps partiel que les hommes ne donnant pas de soins. Leur lien de travail, quoiqu'affaibli, ne se volatilisait pas complètement. Seuls les soins à une personne non apparentée fragilisaient le lien de travail des hommes : lorsque ceux-ci étaient impliqués dans les soins depuis au moins un an, mais moins de cinq ans, ils avaient tendance à quitter leur emploi. Cela pourrait tenir au fait que l'aide apportée à un ami concorde avec la prise de la retraite, les amis aidants étant généralement plus âgés que les aidants en général (Himes et Reidy, 2000).

Aider son conjoint tout en travaillant

Finalement, donner des soins à son conjoint solidifiait plutôt le lien de travail, possiblement dû au fait que le revenu de travail de l'aidant devenait essentiel si le conjoint devait réduire son engagement professionnel. Les hommes qui aidaient leur conjointe depuis moins d'un an ou cinq ans et plus ainsi que les femmes qui prenaient soin de leur conjoint depuis au moins cinq ans

avaient moins tendance à opter pour le travail à temps partiel que ceux et celles qui n'étaient pas des aidants. En d'autres mots, ils demeuraient davantage dans leur emploi à plein temps. Dans l'ensemble, les résultats tenant compte de la durée des soins démontrent que les répercussions sur l'emploi ne sont pas les mêmes tout au long d'un épisode de soins.

UN PORTRAIT EN ÉVOLUTION

Ces données permettent de mieux comprendre l'évolution de la prestation de soins non rémunérés, mais elles ne sont pas sans lacunes. Il va sans dire qu'on oublie certains détails du passé et que plusieurs répondants pourraient ne plus se rappeler l'aide apportée à un proche il y a plusieurs années ou, s'ils s'en souviennent, pourraient mal évaluer l'âge qu'ils avaient au moment d'aider cette personne. La perception que les individus ont de l'aide qu'ils fournissent pourrait aussi varier selon les cohortes. Les baby-boomers auraient tendance à voir les soins comme un rôle distinct, alors que les générations précédentes les auraient davantage vus comme une tâche rattachée à leur rôle naturel de conjointe, fille ou sœur (Guberman, Lavoie et Olazabal, 2011). On ne peut donc écarter la possibilité que la plus ancienne cohorte sous-estime les soins qu'elle a prodigués dans sa vie. Cela aurait pour effet de surestimer l'augmentation dans la prestation de soins qui est observée au fil des cohortes. Il n'existe cependant pas de meilleures données sur le passé. Par contre, si les ESG comme celles de 2007 et 2012 sont reconduites dans le futur, nous pourrions continuer de broser le portrait des proches aidants pour les années à venir au Canada.

RÉFÉRENCES

- Arber, S., & Ginn, J. (1995). Gender differences in the relationship between paid employment and informal care. *Work, Employment & Society*, 9(3), 445-471.
- Bengtson, V. L. (2001). Beyond the nuclear family: The increasing importance of multigenerational bonds. *Journal of Marriage and Family*, 63(1), 1-16.
- Carmichael, F., Charles, S., & Hulme, C. (2010). Who will care? Employment participation and willingness to supply informal care. *Journal of Health Economics*, 29(1), 182-190.

Connidis, I. A. (2002). The impact of demographic and social trends on informal support for older persons. In D. Cheal (Ed.), *Aging and demographic change in Canadian context* (pp. 105-132). Toronto, ON: University of Toronto Press.

Cook, C. D., & Beaujot, R. P. (1996). Labour force interruptions: The influence of marital status and presence of young children. *Canadian Journal of Sociology*, 21(1), 25-41.

Cranswick, K., & Dosman, D. (2008). Soins aux aînés: le point sur nos connaissances actuelles. *Tendances sociales canadiennes*, 86, 50-59.

Decady, Y., & Greenberg, L. (2014). Quatre-vingt-dix ans de changements dans l'espérance de vie (Catalogue no.82-624-X). Ottawa, ON: Statistique Canada.

Dentinger, E., & Clarkberg, M. (2002). Informal caregiving and retirement timing among men and women: Gender and caregiving relationships in late midlife. *Journal of Family Issues*, 23(7), 857-879.

Engelhardt, H., & Prskawetz, A. (2004). On the changing correlation between fertility and female employment over space and time. *European Journal of Population*, 20(1), 35-62.

Fast, J. (2015). *Caregiving for Older Adults with Disabilities: Present Costs, Future Challenges*. Montreal, QC: Institut de recherche en politiques publiques.

Guberman, N., Lavoie, J.-P., & Olazabal, I. (2011). Baby-boomers and the 'denaturalisation' of care-giving in Quebec. *Ageing and Society*, 31(7), 1141-1158.

Himes, C. L., & Reidy, E. B. (2000). The role of friends in caregiving. *Research on Aging*, 22(4), 315-336.

Hollander, M. J., Liu, G., & Chappell, N. L. (2009). Who cares and how much? The imputed economic contribution to the Canadian healthcare system of middle-aged and older unpaid caregivers providing care to the elderly. *Healthcare Quarterly*, 12(2), 42-49.

Keefe, J., Légaré, J., & Carrière, Y. (2007). Developing new strategies to support future caregivers of older Canadians with disabilities: Projections of need and their policy implications. *Canadian Public Policy*, 33, S65-S80.

King, D., & Pickard, L. (2013). When is a carer's employment at risk? Longitudinal analysis of unpaid care and employment in midlife in England. *Health and Social Care in the Community*, 21(3), 303-314.

Laliberté-Auger, F., Côté-Sergent, A., Décarie, Y., Duclos, J.-Y., & Michaud, P.-C. (2015). Utilisation et coût de l'hébergement avec soins de longue durée au Québec, 2010 à 2050. *Cahier de recherche de la Chaire de recherche Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques*, 15-12, 1-13.

Lavoie, J.-P. (2012). Entre État, famille, tiers secteur et marché. Les politiques québécoises à l'égard des personnes âgées ayant des incapacités. Dans P. Marier (Ed.), *Le vieillissement de la population et les politiques publiques: enjeux d'ici et d'ailleurs* (pp. 129-151). Québec, QC: Les

Presses de l'Université Laval.

Lilly, M. B., Laporte, A., & Coyte, P. C. (2007). Labor market work and home care's unpaid caregivers: A systematic review of labor force participation rates, predictors of labor market withdrawal, and hours of work. *The Milbank Quarterly*, 85(4), 641-690.

Rantanen, J., Kinnunen, U., Mauno, S., & Tillemann, K. (2011). Introducing theoretical approaches to work-life balance and testing a new typology among professionals. Dans S. Kaiser, M. J. Ringlstetter, D. R. Eikhof, & M. Pina e Cunha (Eds.), *Creating balance? International perspectives on the work-life integration of professionals* (pp. 27-46). Heidelberg, Germany: Springer-Verlag.

Schulz, R., O'Brien, A. T., Bookwala, J., & Fleissner, K. (1995). Psychiatric and physical morbidity effects of dementia caregiving: prevalence, correlates, and causes. *The Gerontologist*, 35(6), 771-791.

Sinha, M. (2013). *Portrait des aidants familiaux, 2012* (Catalogue no. 89-652-X - No.001). Ottawa, ON: Statistique Canada.

Sinha, M., & Bleakney, A. (2014). *Les bénéficiaires de soins à domicile* (Catalogue no. 89-652-X-002). Ottawa, ON: Statistique Canada.

Statistique Canada. (2016a). Tableau 051-0001 - Population selon le sexe et le groupe d'âge, CANSIM. Accédé le 2 février, 2016, de <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo10a-fra.htm>.

Statistique Canada. (2016b). Tableau 282-0002 - Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, CANSIM. Accédé le 2 février, 2016, de <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=2820002&pattern=EPA&tabMode=dataTable&srchLan=-1&p1=1&p2=1>.

Williams, C. (2005). La génération sandwich. *Tendances sociales canadiennes*, 5(9), 18-24.

LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES : UN ENJEU CONTEMPORAIN!

par Sylvie Lévesque

Sylvie Lévesque est directrice de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ).

Au Québec, la conciliation famille-travail-études constitue un défi pour un bon nombre de travailleuses et de travailleurs. Il s'agit d'un enjeu collectif qui touche tous les acteurs de la société québécoise. Au fil des ans, des gains significatifs ont été observés en matière de CFTE, mais il reste encore du chemin à parcourir pour répondre adéquatement aux besoins des familles québécoises. Depuis plus d'une vingtaine d'années, la recherche a démontré les impacts positifs liés à l'adoption de bonnes pratiques d'affaires en matière de CFTE, tant pour les employeurs que pour les employés. C'est sur ce postulat, que la Coalition pour la CFTE a rédigé une plateforme et souhaite donner une réponse collective aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée.

La FAFMRQ a donc pris part à la naissance, en 2013, de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études qui a convenu d'adopter une plateforme politique présentant ses valeurs et ses orientations afin d'encadrer son travail, de faciliter le développement de ses prochaines actions et susciter une très large adhésion. Composée des principales organisations syndicales québécoises et des organisations féministes, communautaires et populaires la Coalition a, après deux ans de travaux, le 14 février dernier, fait

le lancement de sa plateforme politique sous le thème «Le cri du cœur des familles».

D'entrée de jeu, il importe de souligner que la Coalition adhère à la définition de la conciliation travail-famille (CTF) établie par la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ): «La CTF, c'est la recherche de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale». Cette norme apporte également les précisions suivantes: « la vie familiale fait référence aux personnes avec lesquelles la travailleuse et le travailleur ont un lien de dépendance, dont la famille, la famille proche, la famille élargie et les amis ¹».

De plus, étant donné la priorité qui doit être accordée au bien-être des familles dans les mesures visant à concilier les responsabilités familiales et les activités liées à l'emploi, et étant donné que les parents-étudiants sont également aux prises avec d'importants problèmes de conciliation, plutôt que de parler de conciliation travail-famille, la Coalition préfère parler de conciliation famille-travail-études.

1. BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC, Norme conciliation travail famille Québec, 2010, https://www-secur.criq.qc.ca/bnq/documents/enquetes_publicques/9700-820_dpfr.pdf

LA COALITION S'APPUIE SUR DEUX PRINCIPES DE BASE

1. L'organisation du travail doit s'adapter aux besoins des travailleuses et travailleurs et non l'inverse

En effet, les changements survenus aux divers aspects de la vie en société ces dernières années, voire depuis quelques décennies, appellent de nouvelles réponses pour que la conciliation entre les différentes sphères de nos vies se fasse sans accroc. Les travailleuses et les travailleurs ne doivent pas être les seuls à devoir s'adapter.

Au titre de ces changements, il n'y a qu'à penser à la présence massive des femmes sur le marché du travail, particulièrement celles qui ont des enfants en bas âge ou des proches malades, handicapés ou vivants avec des limitations, aux transformations dans la composition et la dynamique familiales, au vieillissement de la population québécoise, aux nouvelles répartitions des rôles attribués aux membres de la famille ainsi qu'aux bouleversements dans le monde du travail, notamment

dans l'organisation du travail. D'autant plus que la précarisation du travail s'accroît, notamment avec plus du tiers des emplois pouvant être maintenant considérés comme atypiques et qui, plus souvent qu'autrement, rendent très difficile la prévisibilité en matière de temps de travail et de revenus.

Même les emplois dits typiques sont affectés puisque, dans la plupart des milieux de travail, les employeurs sont de plus en plus exigeants. Ils demandent aux travailleuses et aux travailleurs d'accroître leur disponibilité en temps et en productivité. Les journées de travail s'intensifient de plus en plus et, souvent, le temps travaillé s'étale en dehors de la semaine régulière de travail. L'exemple du personnel du réseau de la santé et des services sociaux est probant. Plutôt que d'embaucher du personnel supplémentaire et de pourvoir les postes vacants dans le réseau, les employeurs misent sur des stratégies de gestion à

court terme onéreuses en usant et abusant des heures supplémentaires ou en ayant recours au personnel des agences de placement.

Pour les membres de la Coalition, il est évident que les problèmes de conciliation famille-travail-études ne relèvent pas du manque d'organisation des personnes en emploi. Ils sont liés directement à l'organisation du travail et à l'absence de dialogue entre les employeurs et les travailleuses et travailleurs. L'adaptabilité exigée des employeurs ne doit plus reposer uniquement sur les travailleuses et les travailleurs. Les enjeux autour du temps, soit l'aménagement et la réduction du temps de travail sont déterminants pour la conciliation famille-travail-études.

2. L'organisation des études doit s'adapter aux besoins des parents étudiants et non l'inverse

La parentalité est présente chez 25% de la population étudiante dans le réseau de l'Université du Québec et, à l'Université Laval, elle atteindrait jusqu'à 40% dans certains domaines, selon l'Association de parents étudiant ou travaillant à l'Université Laval (APETUL)². Malgré cette présence significative, aucune ou peu de mesures dans les règlements des études balisent la situation spécifique des parents-étudiants, et ce, dans la grande majorité des établissements d'enseignement.

Si la présence massive des femmes aux études supérieures est souhaitée, les universités québécoises n'ont pas prévu les accommoder lorsqu'elles deviennent mères au cours de leur cheminement académique. Les mesures existantes favorisent plutôt un cheminement régulier à temps plein, car c'est moins coûteux et plus facile à gérer pour les universités.

2. BÉLANGER, Annie-Pierre. La situation des parents-étudiants: Les femmes, la maternité et l'université: une histoire de sexisme, Québec, 7 mars 2013, <http://www.asse-solidarite.qc.ca/ultimatum/la-situation-des-parents-etudiants-les-femmes-la-maternite-et-luniversite-une-histoire-de-sexisme/>



Pourtant, le cheminement à temps partiel est vécu par la majorité des parents-étudiants. En effet, 72% des parents-étudiants inscrits au premier cycle et 65% de ceux présents au deuxième cycle étudient à temps partiel contre 25% des étudiantes et étudiants non parents inscrits au premier cycle et 35% de ceux présents au deuxième cycle.

Des acquis à préserver

La Coalition considère qu'il est essentiel, en matière de conciliation famille-travail-études, que les services de garde éducatifs et le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), qui se situent au cœur de la politique familiale québécoise, soient non seulement préservés, mais bonifiés pour permettre une plus grande accessibilité. Ces services sont indispensables au développement social et économique du Québec.

Un changement de paradigme

Le monde du travail ne deviendra pas moins exigeant par magie, du jour au lendemain. Comme pour tout changement social majeur, un encadrement sera nécessaire si l'on veut que les familles du Québec puissent souffler un peu.

Plusieurs employeurs ont déjà des modèles très intéressants de conciliation qui permettent à leurs personnes salariées de conjuguer famille et carrière. Ils sont l'avant-garde d'un changement de paradigme plus que nécessaire. Malheureusement, ce n'est pas la norme. Pour sortir de cet état d'exception, il faudra changer les comportements et la culture organisationnelle dans tous les milieux de travail.

La Coalition a élaboré des orientations et des recommandations précises qui concernent des lois et des programmes existants. De plus, des solutions nouvelles, dont une loi-cadre, sont proposées pour accéder à une meilleure conciliation famille-travail-études.

L'URGENCE D'UNE LOI-CADRE EN MATIÈRE DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

La Coalition recommande au gouvernement du Québec la mise en place d'une loi-cadre visant à promouvoir et à soutenir la conciliation famille-travail-études (CFTE). Cette loi-cadre devra s'appliquer tant au secteur privé qu'aux secteurs public, parapublic et péripublic, et ainsi

couvrir l'ensemble des personnes visées. Cette loi-cadre doit obliger tous les milieux de travail et établissements d'enseignement à réaliser une démarche qui va permettre d'intégrer la prise en compte des besoins en matière de CFTE. Une telle loi-cadre, accompagnée d'une vaste campagne de sensibilisation et d'information, permettrait de faire en sorte que plus personne ne soit placé devant le choix déchirant entre sa carrière, ses études ou ses enfants.

LE CONTRÔLE DU TEMPS DE TRAVAIL ET DE VIE : DES CHANGEMENTS À APPORTER À LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

Lorsqu'il est question de concilier la famille, le travail et les études, la question du contrôle du temps est essentielle. Comment organiser les différentes sphères de nos vies sans tenir compte du temps dont nous disposons? Pour que toute personne, syndiquée et non syndiquée, puisse avoir un plus grand contrôle sur son temps de travail, le véhicule idéal est la Loi sur les normes du travail (LNT), qu'il faut modifier en conséquence.

Pour faire face aux nouveaux défis

Depuis plus de vingt ans, le Québec, comme beaucoup d'autres sociétés industrialisées, reconnaît les difficultés de concilier les exigences du travail avec les responsabilités parentales et familiales. D'ailleurs, l'établissement d'un réseau de services de garde à contribution réduite et le RQAP en font foi. Cela dit, les mesures existantes en matière de conciliation famille-travail-études dans les milieux de travail sont trop peu nombreuses et ne touchent qu'une minorité de parents en emploi.

La plateforme politique de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études se veut donc un outil concret permettant de remettre cette thématique à l'avant-scène et de faire en sorte que nous puissions améliorer le sort des travailleuses, des travailleurs et des parents-étudiants.

IL EST TEMPS D'AGIR !

La plateforme complète de la Coalition ainsi que la liste des organisations qui en sont membre sont accessibles à : <https://ccfte.wordpress.com>

LES COUPLES DANS L'IMMIGRATION, ÉTUDE À PARTIR DES ENJEUX DE L'ARGENT ET DE L'HABITAT

par Anna Goudet

Anna Goudet prépare un doctorat en études urbaines au centre UCS-INRS, sous la direction d'Hélène Belleau et d'Annick Germain. Elle présente ici les premiers jets de son projet de thèse.

Mon projet de thèse consiste à explorer les dynamiques conjugales dans l'expérience de l'immigration, à travers l'étude de l'argent, de son marquage social et de ses inscriptions spatiales, notamment par le biais de l'habitat. À la croisée des études urbaines, de la sociologie de la famille et celle de l'immigration, ce projet vise à reconstruire les parcours personnels et conjugaux de personnes immigrantes de manière à comprendre les manières dont leurs relations conjugales sont susceptibles d'être (re)façonnées dans les différentes épreuves que peut représenter un processus d'immigration au Québec. On pense entre autres, aux déclassements sociaux, professionnels et économiques des premières années – au moins – d'installation, à la perte du soutien du réseau social et de la famille élargie et aux possibles obligations/solidarités à honorer envers la famille restée au pays (les « transferts de fonds », notamment). Selon les auteurs, l'immigration ouvre la voie à une « mosaïque d'arrangements conjugaux » (Dia 2014, 396), dans la direction d'une opportunité pour les femmes de renégocier les relations de pouvoir au sein du foyer, et ainsi de renverser les rôles traditionnels de genre (Dia 2014; Wong 2006), ou plutôt vers l'apparition de tension et de violence au sein des couples (Erez, Adelman, et Gregory 2008).

L'ARGENT COMME INDICATEUR DES DYNAMIQUES CONJUGALES

L'argent apparaît comme un « bon indicateur » pour étudier les relations conjugales (Belleau et Henchoz 2008), en tant qu'il est porteur de signification, qu'il est présent dans l'histoire conjugale et que sa gestion est indicatrice des fonctionnements du couple (Henchoz 2009). De plus, sa circulation est également susceptible de façonner les relations de couple. En effet, elle « modèle les relations de couple, transforme les attentes vis-à-vis de l'un et de l'autre sexe, modifie l'idée que chacun peut avoir de lui-même et de la relation à son entourage » (Atané 2009, 165). Et ce d'autant plus lorsqu'il y a un bouleversement dans la situation économique du couple : « Les changements liés aux conditions économiques des individus ont des répercussions évidentes sur la constitution, sur la composition et sur la dynamique des ménages » (Dia 2008, 12).

Par ailleurs, l'argent est « marqué » socialement, en fonction notamment de sa provenance et de son usage (Zelizer 1997). Zelizer démontre en effet l'importance de la dimension symbolique des pratiques économiques, leurs distinctions morales, leurs « marquages ». L'argent est en effet marqué par le social, il est réapproprié par ceux qui l'utilisent et adaptée à

une riche gamme de valeurs et de relations sociales (Ibid.). La théorie du marquage social de l'argent sert aujourd'hui de base théorique commune pour les recherches récentes sur l'argent dans les sphères privées, et nous inscrivons notre projet dans ce courant.

L'ARGENT ET LA MIGRATION

Le couple est loin d'être une « unité économique homogène » (Belleau et Proulx 2010). Il est traversé par des relations de pouvoir et des rapports de genre. Aussi, la « négociation » au sein des couples n'est-elle pas si évidente ni si répandue. L'organisation conjugale des finances est davantage sous-tendue par des structures et des facteurs sexués. Les couples organisent en effet leurs finances de façon à « se conformer » aux idées normatives relatives au genre et au couple, qui sont « étroitement liées aux structures de genre et aux inégalités institutionnalisées par le marché de l'emploi, le système de sécurité sociale et la politique » (Nyman et Evertsson 2005). La gestion de l'argent est ainsi influencée par le contexte dans lequel elle s'inscrit, et nous pouvons supposer qu'en changeant de pays, dans le processus migratoire, cela va aussi contribuer à brouiller les cartes pour les couples que nous allons étudier. Par ailleurs, dans l'immigration, pour tenter d'en contourner les contraintes (que nous avons évoquées plus haut), ou du moins en minimiser les répercussions négatives, certaines familles mettent en place des « stratégies ». Si certains auteurs parlent de « négociations » au sein du couple (Laaroussi 2008), on peut y voir aussi l'idée d'« inégalité persistante » : la priorité de carrière étant généralement accordée au conjoint masculin (Chicha 2009, 73).

L'HABITAT COMME ENJEU FAMILIAL, ÉCONOMIQUE ET MIGRATOIRE

Suivant les traces de Zelizer, Roy (2006) a remarqué que « certains postes budgétaires sont clairement sexués ». Il existe donc des dépenses masculines, des dépenses féminines et des dépenses collectives. Parmi ces dernières, nous retrouvons notamment les dépenses liées au logement (Roy 2006). Nous porterons une attention particulière à celle-ci tant elle occupe de place – symboliquement et matériellement – dans les budgets, dans les couples et dans l'immi-

gration. Le logement n'est en effet « pas un bien de consommation comme les autres » (Bertaux-Wiame 1995). L'accès à un logement, voire un « bon » logement, dépend à la fois de sa valeur marchande, liée aux politiques urbaines et à la dynamique du marché immobilier, et des représentations sociales et symboliques mobilisées par les acteurs (Ibid.). La symbolique qui entoure le logement est très fortement reliée à celle du conjugal et du familial : « projet résidentiel et projet familial se construisent mutuellement » (Ibid., 172). Par ailleurs, en contexte migratoire, (re)trouver un « chez-soi » [home] revêt une signification particulière. Le logement est en effet souvent considéré comme un « vecteur d'intégration », mais il est pourtant difficilement accessible dans de bonnes conditions pour les immigrants (CMQ-IM 2010).

OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'imbrication de ces trois composantes – l'argent, l'immigration et l'espace – demeure peu abordée dans la littérature. Or, nous soutenons que c'est justement l'articulation et l'intersection de ces trois dimensions, traversées aussi par des rapports de genre, qui permettront une analyse fine du phénomène des redéfinitions des dynamiques conjugales.

Trois questions de recherche reliées émergent du projet et s'inscrivent comme suit :

1. Comment l'argent au sein du couple – sa gestion, sa provenance, ses usages, sa signification et son marquage – est-il redéfini par le processus migratoire, et ses nombreux bouleversements ?
2. Comment les (nouvelles) possibilités et contraintes associées au lieu (re)construisent-elles la gestion de l'argent, et les décisions qui s'y rattachent au sein du couple – notamment autour des questions de l'habitat ?
3. Comment ces redéfinitions influencent-elles les relations conjugales, et affectent-elles, finalement, l'expérience migratoire ?

MÉTHODOLOGIE : UNE APPROCHE PAR RÉCITS DE VIE

Nous avons l'intention de fonder ce projet dans une démarche qualitative, en nous appuyant sur une approche « biographique » des couples. L'objectif est en effet de partir des réalités vécues par les acteurs sociaux afin d'en analyser et comprendre les ressorts. Notre étude consistera à réaliser une analyse comparative de trente « situations conjugales » : dix couples, dont chacun des membres sera entendu séparément, et vingt « situations », entendues du point de vue d'un seul des membres du couple. Cette manière de procéder, inspirée de Belleau (2008), nous permet de rejoindre les couples dont l'un des deux membres n'a pas de temps ou d'envie à consacrer à une entrevue, ainsi que les cas plus compliqués, par exemple, de personnes qui présentent des difficultés économiques, qui sont en situation de séparation, de divorce ou de violence conjugale, ou encore les cas où un membre du couple est de retour (temporaire ou prolongé) au pays d'origine.

Pour résumer, ce projet, décrit ici brièvement, permettra de mieux comprendre les situations vécues par les couples migrant au Québec, grâce à une approche originale qui articule l'étude de l'argent (en tant qu'il traverse les relations conjugales et les frontières nationales) et de l'habitat (comme enjeu économique et « vecteur d'intégration »).

RÉFÉRENCES

- Attané, Anne. 2009. « Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales ». *Autrepart* n° 49 (1): 155-71.
- Belleau, Hélène. 2008. « Entre le partage des dépenses et le partage des avoirs: les comptes conjugaux des ménages québécois ». In Belleau H. et Henchoz C. (dir.) *L'usage de l'argent dans le couple: Pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*, Editions L'Harmattan, 113-148.
- Belleau, Hélène, et Caroline Henchoz. 2008. *L'usage de l'argent dans le couple: pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*. Editions L'Harmattan.
- Belleau, Hélène, et Raphaëlle Proulx. 2010. « Équilibre et déséquilibre des comptes amoureux contemporains: le

revenu familial remis en question. l'exemple québécois ». *Recherches familiales* 7 (1): 85-101.

Bertaux-Wiame, Isabelle. 1995. « Familial et résidentiel : un couple indissociable ». *Sociologie et sociétés* 27 (2): 163.

Chicha, Marie-Thérèse. 2009. *Le mirage de l'égalité: les immigrées hautement qualifiées à Montréal*. Centre Métropolis du Québec.

CMQ-IM Centre Métropolis du Québec Immigration et Métropoles. 2010. *L'habitat comme vecteur d'intégration dans la ville : quoi de neuf ? Québec: Société d'habitation du Québec*. <http://site.ebrary.com/id/10448972>.

Dia, Hamidou. 2014. « Comment les migrations internationales reconfigurent les relations entre conjoints et les identités conjugales au sein de couples sénégalais ». *Cahiers québécois de démographie* 43 (2): 375.

Dial, Fatou Binetou. 2008. *Mariage et divorce à Dakar: itinéraires féminins*. KARTHALA Editions.

Erez, Edna, Madelaine Adelman, et Carol Gregory. 2008. « Intersections of Immigration and Domestic Violence: Voices of Battered Immigrant Women ». *Feminist Criminology*, décembre.

Henchoz, Caroline. 2009. « Le trésor conjugal : analyse du couple par son argent ». *Enfances, Familles, Générations*, no 10: 0.

Laaroussi, Michèle Vatz. 2008. « Du Maghreb au Québec: accommodements et stratégies ». *Travail, genre et sociétés*, no 2: 47-65.

Nyman, Charlott, et Lars Evertsson. 2005. « Difficultés liées à la négociation dans la recherche sur la famille: un regard sur l'organisation financière des couples suédois ». *Enfances, Familles, Générations*, no 2.

Roy, Delphine. 2006. « L'argent du « ménage », qui paie quoi ? » *Travail, genre et sociétés* N° 15 (1): 101-19.

Wong, Madeleine. 2006. « The Gendered Politics of Remittances in Ghanaian Transnational Families ». *Economic Geography* 82 (4): 355-81..

Zelizer, Viviana A. Rotman. 1997. *The social meaning of money*. Princeton University Press.

NOUVELLES DES PARTENAIRES

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLES

a pour mission de regrouper et de soutenir les organismes communautaires Famille tout en contribuant à assurer la place essentielle de la famille dans la société québécoise.

Publication d'une trousse de références et d'animation

Dans une visée de transformation sociale, d'appropriation et de transfert de connaissances, la phase 1 du projet AGORA a mis en oeuvre une imposante mobilisation des connaissances prenant appui sur le Cadre de référence sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille. Regroupés, depuis 2011, au sein de communautés de pratiques et de savoirs régionales et nationales et, plus largement, dans une démarche d'appropriation des fondements de l'action communautaire autonome Famille (ACAF), les organismes communautaires Famille (OCF) ont permis, par leur contribution, de coconstruire les outils de référence et d'animation présentés dans la Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille et ainsi de consolider leur expertise. La Trousse est donc le fruit des efforts déployés collectivement par les membres de la FQOCF pour mettre en commun leurs connaissances et décrire les valeurs, les fondements et les principes d'action qui guident leurs pratiques. Cette trousse met en valeur la spécificité de l'approche d'accompagnement auprès des familles québécoises développée par les OCF.



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

À qui s'adresse cet outil?

Cette trousse s'adresse à l'ensemble des personnes œuvrant dans les OCF : directions, travailleuses, travailleurs, membres de conseils d'administration et de comités, parents-animateurs et bénévoles. Les valeurs et les essentiels des pratiques d'ACAF sont portés par l'ensemble de ces personnes, peu importe leur rôle, leur statut ou leur situation au sein de l'organisme. Bien sûr, les notions et les outils présentés trouveront leur pertinence auprès de toutes personnes œuvrant auprès des familles.

Accessible, pratique et utile au quotidien

Conçue afin de permettre à ses utilisateurs d'explorer aisément autant les outils de référence et d'appropriation que ceux de soutien à l'animation, cette trousse se veut un outil de proximité pour les personnes souhaitant approfondir l'action communautaire autonome Famille ou simplement en découvrir les contours.

POUR JOINDRE LA FQOCF

Tél. : 450-466-2538 ou
1-866-982-9990 (sans frais)
accueil@fqocf.org

Suivez nos activités sur [Facebook](#), [Twitter](#)
et sur www.fqocf.org



LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

lutte depuis 1974 pour l'amélioration de la condition de vie des familles monoparentales et recomposées. Elle a pour mandat de défendre les droits et promouvoir les intérêts de ces familles, de représenter politiquement ses membres et de soutenir ses organismes membres par diverses activités de formation et d'information.

Une année remplie...

Réunis en assemblée générale annuelle le 5 juin dernier, à Drummondville, les membres de la FAFMRQ ont pris acte des nombreuses activités réalisées au cours de l'année et adopté les priorités pour l'année 2016-2017. En effet, l'année 2015-2016 n'a pas été de tout repos. Nous avons été très sollicités encore cette année à produire plusieurs mémoires, avis, communiqués pour réagir aux diverses décisions gouvernementales qui ont eu des impacts sur les familles. Les tarifs d'Hydro, les services de garde, le coût du panier d'épicerie et les loyers augmentent pas mal plus vite que les revenus.

Les impacts de l'austérité se sont également fait sentir au cours de l'année et la FAFMRQ a été au cœur des actions pour en témoigner. C'est le cas notamment des mesures programmées au projet de loi 70 qui, même avant son adoption finale, pourraient entraîner des coupures dans les prestations des nouveaux demandeurs d'aide sociale qui refuseront de participer à une mesure d'insertion en emploi. Rappelons que le projet de loi 70 a été décrié par un grand nombre d'acteurs (organismes d'aide, chercheurs, syndicats, Conseil du statut de la femme, Protectrice du citoyen, ...), notamment en raison des préjugés qu'il véhicule et parce qu'il va à l'encontre de la Charte des droits et libertés. Au final, ce sont près de 50 millions de dollars qui seront économisés sur le dos des plus pauvres.

Ajoutons à ce sombre tableau, la situation de précarité financière de nos organismes membres. Le ministre de la Famille a beau, dans le dernier budget du Québec, avoir accordé 1 million de dollars de financement supplémentaire aux organismes communautaires Famille, ces derniers demeurent à bout de souffle, tout

comme une majorité d'organismes communautaires autonomes au Québec. Déjà sous financés, la subvention gouvernementale médiane de nos organismes membres se situe à environ 60 000 \$ par année, alors que d'autres organismes communautaires ayant des activités similaires se situent entre 140 000\$ et 200 000\$.

Encore cette année, la Fédération a poursuivi ses collaborations au sein de divers lieux de concertations communautaires et de divers partenariats de recherche, notamment celui du partenariat Familles en mouvance dans lequel nous sommes très impliqués.



Et des perspectives stimulantes!

La prochaine année sera certainement tout aussi active, dynamique et stimulante. Le dossier de la reconnaissance et du financement de nos organismes membres occupera une place importante encore cette année. De plus, la réforme du droit de la famille, la conciliation famille-travail-études, la lutte contre la pauvreté (campagne pour un salaire minimum à 15\$ l'heure) et la fiscalité et les familles recomposées figurent parmi les autres priorités. Comme vous pouvez le constater, la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées n'est pas encore terminée et il nous reste encore du chemin à parcourir pour y arriver.

Bon été!

Sylvie Lévesque

POUR JOINDRE LA FAFMRQ

Tél. : 514-729-6666
fafmrq.info@videotron.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#),
[Twitter](#) et sur www.fafmrq.org

LA COALITION DES FAMILLES LGBT milite pour la reconnaissance légale et sociale des familles avec parents lesbiens, gais, bisexuels et trans, en collaborant avec les organismes gouvernementaux et les médias. Nous travaillons dans l'objectif de favoriser la visibilité de nos familles et d'améliorer les connaissances du public face aux réalités des familles LGBT.

La Coalition est fière de vous présenter sa plus récente publication: Familles LGBT: le guide. Cet ouvrage, dirigé par la directrice de la Coalition, Mona Greenbaum, propose un ambitieux et nécessaire état des lieux. Les plus récents débats au sujet de la procréation assistée, de même que la paranoïa entourant les «repères hétérosexuels» nous ont brutalement rappelé qu'il subsiste bon nombre de préjugés et de peurs au sujet des familles homoparentales et transparentes. Fort heureusement, au Québec en particulier, on est de plus en plus à l'aise avec toutes sortes de configurations familiales, et de mieux en mieux informé. Il va de soi que les lesbiennes, gais, bisexuel-le-s et trans ont des enfants et qu'ils sont d'aussi bons parents que les autres. Cependant, le tabou et l'ignorance rendent certains mythes coriaces. Ce guide les dissipera.



pour les parents, les futurs parents, la famille élargie ainsi que pour ceux et celles qui interagissent avec eux, notamment dans les écoles et les institutions de santé. En plus de vulgariser les plus récentes recherches en la matière, l'ouvrage est ponctué de conseils et de témoignages mettant à l'honneur la communauté des familles LGBT.

Avec des textes de Rachel Atkinson, Rachel Benoit, Sylvia Edgerton, Élisabeth Godbout, Mona Greenbaum, Claire Gunner, Alex Hughes, Karine Igartua, Jeanne Lagabriele, Kévin Lavoie, Sophie Marcotte, Alexander Ostroff, Marie-Pier Petit, Gary Sutherland et Olivia Toussaint-Martin

Mona Greenbaum (dir.). (2015) «Familles LGBT, le guide », Éditions du remue-ménage, ISBN: 978-2-89091-506-0, 376 p.

Fouillé, instructif, brûlant d'actualité, il constitue une source d'informations de choix



POUR JOINDRE LA CF-LGBT

Tél. : 514-878-7600
info@famillesLGBT.org

Suivez-nous sur [Facebook](#)
 et sur www.famillesLGBT.org.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC est la référence québécoise en matière de protection de personnes inaptes. Fondé en 1945, il soutient et informe les familles et les proches qui s'occupent d'une personne inapte et de ses biens, qui administrent le patrimoine d'un mineur ou encore qui participent à un conseil de tutelle. Le Curateur public s'assure que les décisions sont prises dans l'intérêt de la personne représentée et le respect de ses droits et pour la sauvegarde de son autonomie. Il agit lui-même comme curateur ou tuteur auprès d'environ 13 000 personnes inaptes dont aucun proche n'est en mesure de jouer ce rôle. Enfin, il sensibilise la population aux besoins de protection découlant de l'inaptitude. Le Curateur public compte quelque 650 employés répartis dans 11 points de service dans tout le Québec.

Bulletins de veille

Le Bulletin de veille du Curateur public porte sur les questions d'inaptitude et de protection juridique des personnes au Québec et ailleurs dans le monde.

On y présente des articles et des rapports scientifiques ou gouvernementaux qui traitent notamment les thèmes suivants : la représentation des personnes inaptes, l'accès aux soins et aux services, la gestion des patrimoines des personnes protégées, la notion d'inaptitude, l'éthique, les causes d'inaptitude et, plus généralement, le fonctionnement des dispositifs de protection des personnes inaptes dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Nous voulons ainsi contribuer à la prise de décision stratégique et favoriser le partage des connaissances entre les intervenants appelés à travailler dans ce domaine. Voici deux exemples des bulletins produits.

Première édition

Le premier exemple a pris la forme d'un numéro spécial sur les guides d'aide à l'accompagnement pour les proches et sur le constat que ces guides préconisaient le respect de l'autonomie de la personne aidée. Plusieurs guides sont parus au Québec et ailleurs ces dernières années pour soutenir les familles dans l'accompagnement de proches vivant avec une maladie dégénérative cognitive, un problème de santé mentale, une déficience intellectuelle, ou encore, qui sont

en perte d'autonomie. En plus des multiples conseils pratiques qu'ils offrent, la majorité de ces guides soulignent l'importance de préserver l'autonomie de la personne que l'on souhaite protéger, qu'elle soit légalement reconnue inapte ou non. Ce survol des guides d'accompagnement n'est pas exhaustif. Plusieurs d'entre eux contiennent d'ailleurs de nombreuses références à d'autres documents tout aussi pertinents.

Deuxième édition

Le deuxième exemple représente le format usuel du bulletin. Cette livraison du bulletin permet de mieux connaître les personnes inaptes et d'apprécier l'évolution de normes internationales en matière de protection de leurs droits fondamentaux. Elle recense les opinions de personnes représentées en France et de patients en santé mentale de Montréal et présente un profil des personnes présentant une déficience intellectuelle en Suisse. La publication du premier rapport du Canada sur la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées offre une belle occasion pour se mesurer aux normes internationales. Nous présentons aussi un survol du droit de vote des personnes représentées en Occident.

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez le site internet du Curateur public: www.curateur.gouv.qc.ca ou visitez-les sur Facebook



PUBLICATIONS RÉCENTES

Quelques publications récentes des chercheurs et collaborateurs du partenariat, non mentionnées ailleurs dans le bulletin.

OUVRAGES

Carmen Lavallée (2015). *La protection internationale des droits de l'enfant : entre idéalisme et pragmatisme*, Bruxelles, Bruylant, coll. Droit et mondialisation, 416 pages.

Jézéquel M. et Françoise-Romaine Ouellette (dir.) (2013), *Les transmissions familiales aujourd'hui. De quoi vont hériter nos enfants ?*, Fides, Anjou (Québec), 292 pages.

ARTICLES ET CHAPITRES DE LIVRES

Hélène Belleau (2015). « D'un mythe à l'autre : de l'ignorance des lois à la présomption du choix éclairé chez les conjoints en union libre », *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 27, no 1, p. 1-21.

Hélène Belleau et P. Cornut-St-Pierre (2014). « Conjugal Interdependence in Quebec: From Legal Rules to Social Representations on Spousal Support and Property Division at Breakup », *Canadian Journal of Law & Society*, vol. 29, no 1, p. 43-58.

Hélène Belleau (2013). « L'union libre, l'amour et le divorce en héritage ? », dans M. Jézéquel et Françoise-Romaine Ouellette (dir.), *Les transmissions familiales aujourd'hui. De quoi vont hériter nos enfants ?*, Fides, Anjou (Québec), p. 250-270.

Hélène Belleau et J. Vézina (2013). « Les transitions conjugales à la croisée d'univers normatifs pluriels », dans N. Burlone et S. Gaudet (dir.), *Penser la famille et les transitions de vie, repenser les politiques publiques*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 53-77, chap. II.

Mélanie Bourque et Nathalie St-amour (2016). « Les politiques de conciliation travail-famille : la nécessité d'une analyse intersectorielle ? » *Politique et Sociétés*, vol. 35, nos 2-3, p. 15-38.

Castagner Giroux, Catherine, Céline Le Bourdais et Philippe Pacaut (2016) « La séparation parentale et la recomposition familiale : Esquisse des tendances démographiques au Québec ». Dans Marie-Christine Saint-Jacques, Caroline Robitaille, Annick St-Amand et Sylvie Lévesque (sous la dir.) *Séparation parentale, recomposition familiale. Enjeux contemporains*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 328p.

Laurence Charton, Louis Duchesne, Denise Lemieux et Françoise-Romaine Ouellette (2015) « Un retour des patronymes au Québec, 2005-2010 : au-delà des chiffres, des discours complexes entre égalité, identité et filiation. » *Cahiers québécois de démographie*, vol 44, no 1, p. 5-34.

Laurence Charton et Denise Lemieux (2015). « Quand les parents choisissent noms et prénoms : pratiques et rites de nomination au Québec du XXI^e siècle », *Recherches familiales*, no 12, p. 113-124. www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2015-1-page-113.htm

Laurence Charton (2014). « La stérilisation contraceptive ou le renforcement d'une image normative de la famille », *Recherches familiales*, no 11, p. 65-73. <http://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2014-1-page-65.htm>

Laurence Charton et C. Messier-Bellemare (2013). « Internet, santé sexuelle et stratégies de négociation : une étude exploratoire », *Revue internationale de communication sociale et publique*, no

10 « Diversité des usages santé d'Internet et enjeux de communication », p.25-44.

Chateaufort, Doris et Françoise-Romaine Ouellette (2015). « Kinship Within the Context of New Genetics: The Experience of Infertility From Medical Assistance to Adoption. » *Journal of Family Issues*

Isabel Côté., Lavoie, K., et de Montigny, F. (2015). « J'ai aidé deux femmes à fonder leur famille »: le don de gamètes entre particuliers en contexte québécois. *Enfances, Familles, Générations*, no 23, p.127-147.

Renée B. Dandurand (2015) « Mutations familiales, Révolution tranquille et autres « révolutions ». Les générations du baby-boom au Québec » dans C. Bonvalet, I. Olazabal et M. Oris (dir.), *Les baby-boomers, une histoire de familles. Une comparaison Québec-France*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.17-52.

Renée B. Dandurand (2016) « Préface », dans M.-C. Saint-Jacques et al. (dir.), *Séparation parentale et recomposition familiale. Enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université du Québec

Fournier A., G. Otis et Carmen Lavallée (2013). « Aperçu des dispositions du projet de loi relatives à l'adoption coutumière autochtone », dans *L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique*, G. Otis (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 223-230.

Gauvreau, D., et Benoît Laplante (2015). Baby-boom et déclin de la fécondité: l'évolution paradoxale de la fécondité durant les années 1950 au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, vol 24, no 1, p. 42-55.

Giroux, Michèle et Carmen Lavallée (2015) « Les droits de l'enfant : Rapport du Canada » dans *The Rights of the Child in a Changing World*, O. Cvejic Jancic, dir., New York, Dordrecht, London, Springer, p. 61-82.

Guimond L., A. Gilbert et Myriam Simard (2014) « Faire sa place et être de la place : la rencontre timide des nouveaux ruraux et des populations plus anciennes au Québec », *Le Géographe cana-*

dien / The Canadian Geographer, vol. 58, no 1, p. 123-139.

Benoît Laplante et A. L. Fostik (2015). « Disentangling the Quebec fertility paradox: The recent evolution of fertility within marriage and consensual union in Quebec and Ontario », *Canadian Studies in Population*, vol. 42, nos 1-2, p. 81-101.

Benoît Laplante (2014). « L'union de fait comme mariage romain : l'Angleterre avant 1857 et la situation actuelle en Angleterre, en France et au Québec », *Revue juridique Thémis*, vol. 48, no 2, p. 291-327.

Benoît Laplante (2014). « L'union de fait comme mariage romain : Rome, l'Église et la France d'Ancien Régime », *Revue juridique Thémis*, vol. 48, no 1, p. 89-145.

Hertrich V. et Solène Lardoux (2014). « Âge à l'entrée en union des femmes en Afrique. Les données des enquêtes et des recensements sont-elles comparables ? », *Population-F*, vol. 69, no 3, p. 399-432.

Bourgeois A. et Solène Lardoux (2014). « La fécondité des unions conjugales mixtes au Québec », dans *L'intégration des familles d'origine immigrante. Les enjeux sociosanitaires et scolaires*, K. Fasal (dir.), Presses de l'Université de Montréal, p. 99-115.

Carmen Lavallée (2015) « L'adoption québécoise, une oscillation perpétuelle entre la rupture et la continuité » dans *La personne humaine, entre autonomie et vulnérabilité, Mélanges en l'honneur d'Édith Deleury*, C. Landheer-Cieslak et L. Langevin, dir., Cowansville, ÉditionsYvon Blais, p. 331-365

Carmen Lavallée et Michelle Giroux (2013). « Le droit de l'enfant québécois à la connaissance de ses origines évalué à l'aune de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant », *Revue du Barreau*, t. 72, p. 145-173.

Carmen Lavallée (2013). « L'adoption coutumière et l'adoption québécoise; vers l'émergence d'une interface entre les deux cultures », dans *L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique*, G. Otis (dir.), Sainte-Foy, Presses de

l'Université Laval, p. 35-72. (Le texte est également paru dans la Revue générale de droit.)

Françoise-Romaine Ouellette et Carmen Lavallée (2015) « La réforme proposée du régime québécois de l'adoption et le rejet des parentés plurielles. » *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, vol 60, no 2, p. 295-331. RAC..

ACTES DE COLLOQUE

Carmen Lavallée (2013). « Mise en contexte de la réalité québécoise en matière d'adoption », dans les actes du colloque *La filiation adoptive en 2010, multiples facettes*, M.-A. Poirier, G. Pagé, et M. Carignan (dir.), Montréal, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants et Association des centres jeunesse du Québec, p. 5-10.

Carmen Lavallée (2013). « Synthèse et identification des enjeux », dans les actes du colloque *La filiation adoptive en 2010, multiples facettes*, M.-A. Poirier, G. Pagé, et M. Carignan (dir.), Montréal, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants et Association des centres jeunesse du Québec, p. 43-46.

Murphy M. et Solène Lardoux (2015). « L'utilisation de la garde non parentale dans la province de Québec au Canada : l'effet de la politique familiale de 1997 », actes du XVII^e colloque international de l'AIDELF, *Démographie et politiques sociales*, Ouagadougou, nov. 2012, 17 pages. <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2012/004078co.pdf>

RAPPORTS DE RECHERCHE ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Gingras, M-E et Hélène Belleau (2015). « Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : un revue de la littérature récente ». Working Papers, INRS Centre UCS, 21 pages. <http://espace.inrs.ca/2678>.

Benoît Laplante (2015). *L'ordonnance alimentaire au profit d'un époux dans la conception québécoise du divorce*, rapport préparé pour le ministère de la Justice du Québec, 102 pages et annexes.

Benoît Laplante (2014). *Le passage à la vie adulte des jeunes Canadiens du XXI^e siècle et les conditions dans lesquelles il se fait*, rapport préparé pour le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada, 30 pages.

Seery A., dir. Hélène Belleau (2014). « Les travailleuses pauvres et la conciliation famille-travail : quelles réalités temporelles ? », *Cahiers du GIREPS*, no 5. www.gireps.org/wp-content/uploads/2014/12/Cahier-de-recherche-Annabelle-Seery.pdf

ARTICLES DANS DES REVUES PROFESSIONNELLES ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Hélène Belleau et A. Seery (2013). « L'appauvrissement commence bien avant la rupture », *Notes sociopolitiques du GIREPS*, no 3, 11 juin 2013. <http://www.gireps.org/sites/default/files/3-%20note%20sociopol%20Belleau%20et%20Seery.pdf>

Hélène Belleau et A. Seery (2013). « Le revenu familial : analyse historique des relations économiques familiales », *Notes sociopolitiques du GIREPS*, no 4, 14 juin 2013. <http://www.gireps.org/?q=revue/actuel>

Hélène Belleau (2013). « Lola c. Éric au prisme des bien continuer à le faire aussi longtemps qu'il le faudra ! », *Bulletin de liaison de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec*, vol. 37, no 3, p. 6-7. <http://www.fafmrq.org/publications/conjoints-de-faits-vivement-une-reforme-du-droit-de-la-famille-volume-37-n-3-mars-2013>

André Wilcox, Isabel Côté et Pagé, G. (2015) « L'enfant intersexué : dysphorie entre le modèle médical et l'intérêt supérieur de l'enfant ». *Revue Intervention*, no 142, p 65-77. <http://www.revueintervention.org/numeros-en-ligne/142/lenfant-intersexue-dysphorie-entre-le-modele-medical-et-linteret-superieur-de>



ENFANCES FAMILLES
GÉNÉRATIONS
efg.inrs.ca

La revue francophone internationale *Enfances Familles Générations* dirigée par Laurence Charton et codirigée par Hélène Belleau poursuit l'objectif de réunir un corpus inédit de résultats de recherche sur la famille, l'enfance et les générations sur la base de perspectives disciplinaires plurielles.

La revue publie également tout au long de l'année des articles hors thème et des comptes rendus de lecture.

EFG est une revue numérique disponible gratuitement sur le site de la revue et sur le portail Érudit.

www.efg.inrs.ca
www.erudit.org/revue/efg

Un appel à textes est présentement en cours sur le rapport aux espaces publics des enfants et des adolescents. Vous pouvez également contacter la revue en tout temps pour proposer un compte rendu de lecture ou un article hors thème.

HOMOPARENTALITÉS, TRANSPARENTALITÉS ET MANIFESTATIONS DE LA DIVERSITÉ FAMILIALE

Les défis contemporains de la parenté

Sous la direction de **Martine GROSS**
et de **Marie-France BUREAU**

L'homoparentalité et la transparentalité au prisme des sciences sociales :
révolution ou pluralisation des formes de parenté ? *Martine Gross*

La chimère de « la théorie du genre » ou comment le débat autour de la loi française
du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe dévoile
les mécanismes d'un système de genre *Laurence Moliner*

L'ambivalence de la transmission des normes du genre par les mères lesbiennes :
de la critique des stéréotypes à leur reproduction « pour le bien de l'enfant » *Camille Frémont*

Analyse du fonctionnement psychique d'enfants grandissant avec un couple de femmes
Emilie Moget, Susann Heenen-Wolff

« Je leur dis que j'ai deux mamans ? » : carrières de (non-)publicisation de l'homoparentalité
à l'école en France *Alice Olivier*

Les attermolements du droit français dans la reconnaissance des familles formées
par des couples de femmes *Laurence Brunet*

Incidences de la composante biogénétique dans la reconnaissance de la filiation
monosexuée en Espagne *Marta Roca i Escoda*

L'interdiction de discriminer les personnes trans* dans la Charte des droits et libertés
de la personne : pour son amélioration par l'ajout de l'« identité de genre »
et de l'« expression de genre » à la liste des motifs de distinction illicites *Jean Sébastien Sauvé*

« J'ai aidé deux femmes à fonder leur famille » : le don de gamètes entre particuliers
en contexte québécois *Isabel Côté, Kévin Lavoie, Francine de Montigny*

Transparentalité : vécus sensibles de parents et d'enfants (France, Québec) *Corinne Fortier*

La gestion médicale et politique de la parenté trans en France *Laurence Héroult*

ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

L'année 2015-2016 aura été marquée par l'organisation de nombreux événements.

Outre les traditionnelles **conférences-midi** qui sont habituellement composées d'une présentation et d'une période de discussion, le partenariat a renouvelé la formule en faisant suivre la présentation

sur la gestation pour autrui du conférencier Jérôme Courduriès d'un atelier sur l'encadrement juridique de la pratique.

Le partenariat a aussi tenu, pour une deuxième année consécutive, sa **classe de maîtres**. La classe s'adressait aux étudiants de maîtrise et de doctorat dont le projet de recherche porte sur l'un ou l'autre aspect des réalités familiales contemporaines et rejoint les préoccupations du partenariat.

Son objectif était triple :

1. stimuler la réflexion collective autour de projets de recherche en cours ou en gestation ;
2. soutenir le réseautage entre étudiants, chercheurs et partenaires ;
3. favoriser la prise en considération par les étudiants des préoccupations émanant des milieux d'action.

C'est Solène Lardoux et Marie Rhéaume qui assureraient la direction scientifique de cette deuxième édition.

Enfin, en plus du colloque sur les mobilités des familles présenté au début de ce numéro, le partenariat a organisé un **colloque sur la réforme du droit de la famille**, en réaction à la publication du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille.

CLASSE DE MAÎTRES EN RECHERCHE SOCIALE SUR LA FAMILLE CONTEMPORAINE
18 MAI 2016 / INRS-UCS
salle 1106 / 355 rue Sherbrooke est, Montréal, H2K 3E3
Renseignements et inscription : www.gdfrsempartnariat-familles.inrs.ca/?p=23660

- 9h30 - 9h45 : Accueil et mot de bienvenue / Solène Lardoux, professeure, département de démographie, Université de Montréal / Marie Rhéaume, directrice, Réseau Québec Famille
- 9h45 - 10h45 : Les maternités dissociées : regards croisés de femmes concernées par les techniques de reproduction assistée au Québec / Kevin Lynch, doctorant en sciences humaines appliquées, Université de Montréal / Commentaire : Chantal Colwell, professeure retraitée, département de sociologie et d'anthropologie, Concordia University, et Mary Greenbaum, directrice, Coalition des familles LGBT
- 10h45-10h50 - PAUSE
- 10h50 - 11h00 : Analyse préliminaire des concepts de déchéance et de retrait d'autorité parentale : une étape vers une meilleure application / Marie Jean Bourde, candidate à la maîtrise en droit, Université d'Ottawa / Commentaire : Carmen Lavallée, professeure, Faculté de droit, Université de Sherbrooke, et Jean-Philippe Desautels, professeur, École de service social, Université d'Ottawa
- 11h00-11h05 - PAUSE
- 11h05 - 11h15 : Alzheimer et conjugalité : les effets d'une intervention en art thérapie sur la relation conjugale en contexte d'Alzheimer / Nancy Coulon, étudiante en service social, Université Laval / Commentaire : Solène Lardoux, professeure titulaire, département de sociologie, Université de Montréal, Pascale Gauthier, art thérapiste, Société d'Alzheimer de Montréal
- 11h15 - 11h45 : Coexister son genre : féminité et masculinité dans la cuisine domestique contemporaine au Québec / Ludo Bégin, candidate de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal / Commentaire : Christine Jourdain, professeure, département de sociologie et d'anthropologie, Concordia University, et Denise Lalonde, professeure retraitée, Centre UCS de INRS
- 11h45-11h50 - PAUSE
- 11h50 - 12h45 : Coexistence, famille et famille : une étude de bien-être social / Kamela Lachance, étudiante en sociologie, Université du Québec à Montréal / Commentaire : Bernard Duroy, directeur, département de nutrition, Université de Montréal, et Marianne O'Rourke-Gibson, chargée de projet du Centre pour l'éthique, l'équité et la justice

Partenariat Familles en mouvement / Centre UCS de INRS / 355 rue Sherbrooke est, Montréal, QC H2K 3E3 / Tél. : 514-987-5278 / partenariat@ucs.inrs.ca / www.partenariat-familles.inrs.ca



Pour être informés des activités du partenariat, consultez notre site internet ou inscrivez-vous sur notre **liste de diffusion** : <http://tinyurl.com/qfzheu6>

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :

<https://twitter.com/partenariatfam>

<https://www.facebook.com/partenariatFamilles>

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

Les relations entre les parents d'intention, leur enfant et leur surrogate
La gestation pour autrui à la lumière des enjeux légaux, économiques et culturels

Jérôme COURDURIÉS
Université Toulouse Le Mirail

Mardi 1^{er} septembre 2015
12h15 - 13h30

La conférence sera suivie d'un atelier animé par Michelle GIROUX (Université d'Ottawa) qui aura pour sujet **À la lumière des enjeux entourant la gestation pour autrui : quel encadrement juridique pour l'avenir ?**
13h45 - 15 heures

Centre - UCS de INRS, Montréal
salle 1106 / 355 rue Sherbrooke est, H2K 3E3

En visioconférence à INRS à Québec
La visio est sur réservation uniquement : partenariat@ucs.inrs.ca
salle 2423 / 490 rue de la Couronne, Québec, G1K 9A9

Entrée libre.

Partenariat Familles en mouvement / Centre UCS - INRS / 355 rue Sherbrooke est, Montréal, QC H2K 3E3 / Tél. : 514-987-5278 / partenariat@ucs.inrs.ca / www.partenariat-familles.inrs.ca

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

CYCLE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES HIVER 2016

26 novembre
salle 209 (Montréal) / salle 2424 (Québec)
Les difficultés de conciliation travail-famille des mères et des pères en emploi : une comparaison de la situation et de son évolution au Québec et ailleurs au Canada
Philippe Picaud, Ministère de la Forêt

26 janvier
salle 209 (Montréal) / salle 2424 (Québec)
La « dématérialisation des soins », un nouvel outil conceptuel dans l'étude de la politique familiale québécoise
Sophie Mathieu, Université de Montréal

16 mars
salle 884 (Montréal) / salle 2424 (Québec)
Familles d'enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) : mettre en lumière le travail des parents
Catherine Des Rivières-Pigeon, Université du Québec à Montréal

25 avril
salle 884 (Montréal) / salle 2424 (Québec)
" Tes mamans m'ont dit qu'un monsieur les avait aidés à l'avoir... " : liens familiaux racontés par des enfants nés d'un don de gamètes
Isabel Côté, Université du Québec en Outaouais

19 mai
salle 181 (Montréal) / salle 2423 (Québec)
Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée : points de vue des juges et des experts
Elisabeth Gerbasi, Université Laval

Entrée libre. Aucune inscription requise.

Partenariat Familles en mouvement / Centre UCS - INRS / 355 rue Sherbrooke est, Montréal, QC H2K 3E3 / Tél. : 514-987-5278 / partenariat@ucs.inrs.ca / www.partenariat-familles.inrs.ca

VERS UN NOUVEAU DROIT DE LA FAMILLE?
Discussion autour du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille

colloque du partenariat de recherche Familles en mouvement

9 novembre 2015
9h00 - 17h15
Centre UCS de INRS
Montréal
355 Sherbrooke est - salle 2109
entrée gratuite / inscription obligatoire avant le 4 novembre /
Bien que le colloque soit ouvert à tous, il s'adresse à un public déjà bien informé du droit de la famille.
Renseignements et inscription : www.partenariat-familles.inrs.ca
le colloque sera suivi d'un 5 à 7

AVEC Alan Roy (président du Comité consultatif, Faculté de droit, UdeM), Claire Bernard (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse), Laurence Charton (INRS-UCS), Francine Cyr (Département de psychologie, UdeM), Françoise-Romane Duquette (INRS-UCS), Carmen Lavallée (Faculté de droit, U. Sherbrooke), Dominique Goubeau (Faculté de droit, U. Laval), Myriam Grassby (avocate), Benoît Laplante (INRS-UCS), Benoît Moore (Faculté de droit, UdeM), Lorraine Desjardins (FAFMRQ), Hélène Biseau (INRS-UCS), Robert Leckey (Faculté de droit, McGill), Sylvie Lévesque (FAFMRQ), Marie-Christine St-Jacques (École de service social, U. Laval), Dominique Barsalou (avocate), Marie-Claire Biseau (Faculté de droit, U. Laval), Nathalie Roy (Éducalo), Lise Gervais (Relev-femmes)

VERS UN NOUVEAU DROIT DE LA FAMILLE?
Discussion autour du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille

partenariat Familles en mouvement

9h00 Mot de bienvenue / Hélène Biseau (INRS-UCS, directrice scientifique du partenariat Familles en mouvement)

9h30 Présentation du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille / Alan Roy (président du Comité, Faculté de droit, UdeM)

9h35 Pause

SIX GRANDS PRINCIPES DÉFENDUS PAR LE RAPPORT / TABLES RONDES ET DISCUSSION

9h45 Principe 1 - L'intérêt et les droits de l'enfant au cœur des priorités / Table ronde : Claire Bernard (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) / Laurence Charton (INRS-UCS) / Francine Cyr (Département de psychologie, UdeM) / Françoise-Romane Duquette (INRS-UCS) / Présidence : Carmen Lavallée (Faculté de droit, U. Sherbrooke)

9h45 Déjeuner

11h00 Principe 2 - L'enfant, une responsabilité commune source d'interdépendance / Table ronde : Dominique Goubeau (Faculté de droit, U. Laval) / Myriam Grassby (avocate) / Benoît Laplante (INRS-UCS) / Benoît Moore (Faculté de droit, UdeM) / Présidence : Lorraine Desjardins (FAFMRQ) (Présidente des associations de familles multiparentales et recomposées du Québec)

11h45 Pause

12h25 Principe 2 - Une réponse inclusive et adaptée à la diversité des couples et des familles / Table ronde : Hélène Biseau (INRS-UCS) / Robert Leckey (Faculté de droit, McGill) / Sylvie Lévesque (FAFMRQ) / Marie-Christine St-Jacques (École de service social, U. Laval) / Présidence : Carmen Lavallée (Faculté de droit, U. Sherbrooke)

13h45 Pause

14h45 Principe 5 - Des justiciables éclairés sur leurs droits et leurs obligations / Principe 6 - Une justice familiale accessible / Table ronde : Dominique Bédard (avocate) / Marie-Claire Biseau (Faculté de droit, U. Laval) / Nathalie Roy (Éducalo) / Présidence : Lorraine Desjardins (FAFMRQ)

17h00 Mot de clôture et remerciements

5 à 7

Avec le concours de Lise Gervais (Relev-femmes) pour l'animation des échanges.

UNE PREMIÈRE...

En réponse à la demande étudiante, le partenariat inaugure cette année la première édition de son **colloque étudiant**. L'événement, créé pour et par les étudiant.e.s, permettra aux jeunes chercheur.e.s travaillant sur des thématiques en lien avec les familles de se rencontrer et d'échanger dans un cadre formel tout en développant leurs habilités de communication.

Les propositions de communication peuvent être soumises jusqu'au **30 septembre 2016** au:

colloque.etudiant.partenariat@gmail.com

Le colloque aura lieu le 25 novembre 2016 au Centre Urbanisation-Culture et Société de l'INRS.



Observatoire des réalités familiales du Québec
Actualité de la recherche sur les familles

Avec la création de l'Observatoire des réalités familiales du Québec (ORFQ), en 2015, l'INRS propose un nouvel espace de diffusion des connaissances scientifiques actuelles sur les familles. L'ORFQ est une plateforme qui rend accessible les recherches récentes dans le champ de la famille au Québec par l'entremise de courts articles vulgarisés.

Au cours de cette première année, l'Observatoire a publié une vingtaine de fiches couvrant une variété de sujets en lien avec les familles. Une équipe a d'ailleurs planché tout l'été sur la production de nouveaux contenus qui seront publiés au cours de l'automne.

Vous pourrez retrouver les articles énumérés ci-bas et plus encore sur le site internet au

www.observatoirefamille.inrs.ca

L'observatoire est aussi présent sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Les fiches synthèses sont regroupées selon les 5 thématiques suivantes : réalités socio-démographiques et historiques, relations avec les institutions, conditions de vie et environnement, dynamiques interpersonnelles et problèmes sociaux

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque étudiant 2016

Partenariat de recherche Familles en mouvement

Le Partenariat de recherche Familles en mouvement (PRFM) inaugure la première édition de son colloque étudiant.

Pour l'occasion, vous êtes invités à soumettre une proposition de communication. Ce colloque est organisé par et pour les étudiantes et les étudiants dont les sujets de recherche gravitent autour des familles.

Le partenariat de recherche Familles en mouvement accorde une grande place à la formation des étudiant.e.s et au transfert des connaissances et des compétences auprès de la relève.

Cet événement issu d'une initiative étudiante est une occasion, pour les jeunes chercheuses et chercheurs de partager l'avancée de nos travaux, de développer nos habilités de communications et de créer un espace de collaboration stimulant qui permettra d'enrichir le champ d'études de la famille.

Le partenariat rassemble des chercheuses et chercheurs spécialisés dans l'étude des familles québécoises contemporaines ainsi que des professionnelles et intervenant.e.s du gouvernement du Québec et du secteur communautaire. Afin de documenter et comprendre les transformations des familles au

Québec, la programmation scientifique actuelle du PRFM s'articule autour de 4 grands axes :

- 1- la pluralité normative entourant les liens conjugaux,
- 2- les enjeux sociaux et juridiques entourant la filiation (parentalité et procréation),
- 3- les politiques familiales et
- 4- la mobilité quotidienne des familles et de leurs membres.

25 novembre 2016
Centre UCS de l'INRS
365, Sherbrooke Est, Montréal

Date limite pour soumettre une proposition :
30 septembre 2016

Courriel pour l'envoi du résumé :
colloque.etudiant.partenariat@gmail.com



Appel à communication
Colloque étudiant 2016
du partenariat de recherche
Familles en mouvement

vendredi 25 novembre 2016
Centre UCS de l'INRS
365 Sherbrooke E - Montréal, H2X 1E3
colloqueetudiant.partenariat@gmail.com

1. Date et lieu du colloque

Le colloque aura lieu le **vendredi 25 novembre 2016**, au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (UCS-INRS).

2. Appel à communications

Cet appel à communications s'adresse aux étudiant.e.s de cycles supérieurs, sans égards à leur discipline, qui travaillent sur les familles et qui désirent venir partager leur projet de recherche à la maîtrise ou au doctorat. Les propositions de communication doivent s'inscrire dans un des axes du Partenariat. La composition des axes se retrouve sur leur site internet au : http://www.partenariatfamilles.inrs.ca/?page_id=22181.

Que vous en soyez aux premiers développements de votre recherche ou à l'étape du dévoilement de vos résultats, nous vous encourageons vivement à proposer une communication. L'objectif de ce colloque étudiant est justement d'ouvrir un espace de discussion propice aux apprentis.e.s chercheurs et chercheurs que nous sommes et d'offrir la possibilité à chacun de venir présenter son projet.

3. Soumission d'une proposition

Les propositions seront évaluées par le comité responsable de l'organisation du colloque. Chaque proposition doit être présentée dans un document (format Word) et contenir les informations suivantes :

- Le titre et un résumé de votre communication (300 mots, maximum);
- Votre université d'attache et votre programme d'études;
- Le nom de votre directeur.rice de recherche;

DATE LIMITE pour soumettre votre proposition: **30 septembre 2016**.

4. Actes du colloque

Il est prévu de publier des actes de colloque. Outre un moyen efficace pour « garder une trace » de l'événement et diffuser les connaissances, il s'agit d'une opportunité pour les personnes qui présenteront d'ajouter une publication scientifique à leur CV. La participation à ce projet est volontaire, mais fortement encouragée. Les contributions prendront la forme de résumés longs (exposé/abstract) de 3 à 5 pages. Les détails (normes d'édition, format, etc.) seront communiqués ultérieurement aux participants.

Cordialement,

Comité organisateur du colloque étudiant 2016
Anna Goudot, doctorante en études urbaines, INRS-UCS
Kévin Lavie, doctorant en sciences humaines appliquées, UdeM
Héloïse Roy, coordonnatrice du Partenariat de recherche Familles en mouvement, INRS
Annabelle Seny, doctorante en sociologie, UdeM



Réalités socio-démographiques

- Vieillir, et alors?
- Immigration et fécondité: et les hommes dans tout ça?
- Quels quartiers pour quelles familles?
- Le congé parental serait l'école de la parentalité

Dynamiques interpersonnelles

- Se rétablir de la maladie mentale: la famille comme alliée ou adversaire?
- Allaiter ou ne pas allaiter: une question d'argent?
- Immigré c'est «traverser la rue»
- Une fille et un garçon
- L'apprentissage du langage chez les enfants adoptés à l'étranger

Relations avec les institutions

- De Port-au-Prince à la Belle Province: l'expérience des immigrants haïtiens
- Relations école-familles immigrantes en région: un sujet riche et peu exploré
- Allaitement maternel: une décision sous pression



Famili@ est une banque de données qui compte aujourd'hui plus de 13 000 fiches bibliographiques regroupant des écrits, publiés depuis 1980, faisant preuve d'une démarche organisée de recherche ou de réflexion portant sur la famille et le couple au Québec.

Chaque année, plus de 700 fiches sont ajoutées pour tenir compte des nouvelles publications scientifiques dans le champs de la famille.

En plus du moteur de recherche par auteur, date ou par mot-clef, les fiches sont aussi classées par thématiques ce qui facilite grandement la recherche et permet une revue de la littérature sommaire sur chaque sujet.

Cette année, la banque Familia se renouvelle et ajoute les fichiers pdf des ouvrages cités, lorsque disponibles. Les premiers fichiers attachés seront disponibles sur le site internet au cours de l'année à venir.

Familia permet donc de rendre les données sur la famille au Québec plus accessibles à l'ensemble de la population. Plus spécifiquement, la banque vise à faciliter les recherches des personnes oeuvrant dans le milieu universitaire et collégial, aux intervenants et intervenantes des services publics et parapublics, aux responsables des associations familiales et du milieu communautaire, aux fonctionnaires gouvernementaux ainsi qu'à tout professionnel travaillant de près ou de loin avec les familles (responsables de milieux religieux, avocats, psychothérapeutes, conseillers matrimoniaux, etc.).

CONSULTEZ LA BANQUE DE
DONNÉES FAMILIA AU
familia.ucs.inrs.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#) et
[Twitter](#)

Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvement, vol. 13 automne 2016.
© Partenariat Familles en mouvement, 2016.

Production

Héloïse Roy,
coordinatrice
514-499-8274 / partenariat@ucs.inrs.ca
www.partenariat-familles.inrs.ca

Le partenariat Familles en mouvement reçoit le soutien financier du FRQSC.